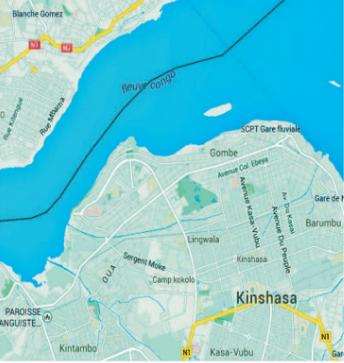


RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3447 - MARDI 12 MARS 2019



Jean Pierre Bemba s'exprimant lors de son dernier point de presse à Kinshasa

## COUR PÉNALE INTERNATIONALE

### Jean-Pierre Bemba exige plus de soixante-huit millions d'euros de dédommagement

La demande d'indemnisation a été introduite, hier, à l'instance judiciaire internationale par les avocats de l'ex-vice-président de la République démocratique du Congo, qui a été reconnu non-coupable des faits pour lesquels les juges de la première instance l'avaient condamné et qui ont conduit à sa détention à La Haye. Le but de la requête, à en croire Peter Haynes, est de tenter de réparer une partie des dommages qui lui ont été cau-

sés et à sa famille par son arrestation, sa détention et les actes accessoires de la Cour et de certains États parties.

« *Un homme innocent a perdu dix ans de sa vie* », a souligné l'avocat de Jean-Pierre Bemba qui estime que le seul remède que la Cour pénale internationale puisse fournir à son client, pour réparer le tort qui lui a été causé, ne peut être que d'ordre financier.

Page 2

## COMMERCE

### Arrêt de travail dans les magasins tenus par les Indo-Pakistanaïsi



Quelques travailleurs pendant la marche vers l'Hôtel de ville

En grève depuis quelques jours, les travailleurs prestant dans les magasins des Indiens et autres Asiatiques, au centre-ville, réclament l'augmentation de leur salaire et l'amélioration de leurs conditions de travail. Ils l'ont exprimé, hier, à travers une marche improvisée avec, pour point de chute, l'Hôtel de ville de Kinshasa. Les manifestants veulent que leurs salaires soient alignés sur le nouveau taux du Smig, conformément à l'arrêté signé par le Premier ministre sortant. Cette manifestation s'inscrit dans une dynamique de protestation enclenchée depuis le 25 février par l'intersyndicale du secteur de commerce, moyennes et petites entreprises qui, dans un mémo adressé au chef de l'Etat, avait déjà tiré la sonnette d'alarme.

Page 3

## ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

### Godefroid Mpoyi élu président du bureau définitif



Le pasteur Godefroid Mpoyi

La Céni a organisé, le 11 mars, le vote des bureaux définitifs dans vingt-quatre assemblées provinciales des vingt-six provinces du pays. A Kinshasa, Godefroid Mpoyi du FCC a été élu président en récoltant plus de trente-voix contre dix-huit seulement pour son challenger, Joseph Malungeni du MLC.

Les premiers mots de l'heureux gagnant étaient ceux de l'espoir à l'endroit de la ville de Kinshasa qu'il entend transformer avec le soutien de ses pairs et en synergie avec l'exécutif provincial en passe d'être installé. A noter que les bureaux définitifs des assemblées provinciales du Nord-Kivu et de Maï Ndombe seront installés après l'élection du 31 mars.

Page 3

## CAN 2019

### Ibenge convoque vingt-quatre Léopards contre les Lones Stars du Liberia

La RDC accueille, le 24 mars au stade des Martyrs de Kinshasa, le Liberia, en match de la sixième et dernière journée du groupe G des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) dont la phase finale, prévue en juin 2019, a été délocalisée du Cameroun en Egypte.

En prévision de cette rencontre, le sélectionneur national, Florent Ibenge, a composé une équipe de vingt-quatre joueurs. L'on note le retour de Dieumerici Mbokani (Antwerpen/Belgique), de Merveille Bope (Standard de Liège/Belgique) et de Jonathan Bolingi (Antwerpen/Belgique). Gaël Kakuta et Neeskens Kebano, évoluant respectivement en Espagne et en Angleterre, sont parmi les grands absents.

Page 5



Les Léopards de la RDC

## ÉDITORIAL

## Impressionnante

Oui, impressionnante à tous égards fut, dimanche, la cérémonie d'ouverture de la nouvelle église d'Oyo. Impressionnante, d'abord, car elle a été célébrée par l'évêque d'Owando, Mgr Victor Abagna Mossa, en présence du cardinal Laurent Monsengwo, du Nonce Apostolique et de plusieurs autres évêques du Congo. Impressionnante, ensuite, parce que les plus hautes autorités de notre pays étaient présentes autour du président de la République pour ouvrir les portes de ce nouvel édifice religieux dont la structure est particulièrement belle. Impressionnante, enfin, parce que la cérémonie, qui rassemblait des milliers de fidèles, a duré près de cinq heures dans une ambiance festive marquée par de nombreux gestes d'amitié et de fraternité.

Se déroulant quatre jours avant la commémoration du décès d'Edith Lucie Bongo Ondimba qui avait voué sa vie à la protection des plus faibles et qui mourut prématurément, il y a dix ans, cette cérémonie a montré aussi combien reste présente parmi nous la fille du président Denis Sassou N'Gusso qui vivait au Gabon mais qui était toujours profondément attachée à son pays natal. Une présence qui a été rappelée avec force tout au long de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle église d'Oyo et qui a suscité à plusieurs reprises les applaudissements des fidèles réunis en ce lieu.

Au-delà de ces événements qui marqueront ce mois de mars 2019, ce qui en ressort est l'extraordinaire vitalité de cette partie du pays où vit une population jeune, volontaire, ouverte sur le vaste monde grâce aux nouvelles technologies de la communication. Une population qui s'emploie désormais à mettre en valeur les abondantes richesses naturelles de cette partie du pays, à développer les exploitations agricoles, à privilégier la pêche et l'élevage.

Le même mouvement étant en cours sur toute l'étendue du territoire national comme le montrent les actions qui remontent chaque jour vers nous des différents départements du Congo, ce à quoi nous assistons aujourd'hui et que symbolisent parfaitement les événements d'Oyo cette semaine, confirme le fait que les choses bougent, comme on dit, dans le bon sens. Edith Lucie Bongo Ondimba peut donc reposer en paix à Edou où elle est enterrée.

*Le Courrier de Kinshasa*

## COUR PÉNALE INTERNATIONALE

## Jean-Pierre Bemba exige plus de soixante-huit millions d'euros de dédommagement

**La demande d'indemnisation a été introduite à l'instance judiciaire par les avocats du président du Mouvement de libération du Congo (MLC), reconnu non coupable des faits pour lesquels les juges de la première instance l'avaient condamné et qui ont conduit à sa détention à La Haye durant de nombreuses années.**

Pour les avocats de Jean-Pierre Bemba Gombo, le but de la demande est de tenter de réparer une partie des dommages causés à l'homme et à sa famille par son arrestation, sa détention et les actes accessoires de la Cour et de certains États parties.

Dans un document transmis le 11 mars à la Cour pénale internationale (CPI) et signé Peter Haynes, l'avocat de Jean-Pierre Bemba a regretté que son client ait passé plus de dix ans de sa vie en détention pour qu'il soit, enfin, reconnu non coupable des crimes pour lesquels il avait été condamné en première instance. « *Un homme innocent a perdu dix ans de sa vie* », a souligné l'avocat, qui a noté que « *la Chambre ne peut pas revenir en arrière et lui rendre ces années* ».

Pour Peter Haynes, le seul remède que la CPI puisse fournir est donc une réparation financière.

**Une déclinaison des réparations attendues**

Dans la répartition, la défense de Jean-Pierre Bemba a demandé à la CPI d'ordonner le versement « *d'au moins douze millions d'euros pour la durée de sa détention, dix millions d'euros au titre de dommages et intérêts aggravés, 4,2 millions d'euros pour ses frais de justice et un montant d'au moins 42,4 millions d'euros pour les dommages causés à ses biens* ». Dans la dernière rubrique, elle pense, entre autres, au gel de ses avoirs.

Rappelons que Jean-Pierre Bemba avait passé plus d'une dizaine d'années en détention après sa condamnation en première instance en 2016, à dix-huit ans de prison pour meurtres, viols et pillages commis en Centrafrique par sa milice, l'Armée de libération du Congo, entre



Jean-Pierre Bemba/tiers

octobre 2002 et mars 2003. Mais le 8 juin 2018, la Chambre d'appel a balayé cette peine d'emprisonnement la plus lourde jamais prononcée par la CPI, en l'acquittant de toutes les charges retenues contre lui dans ce procès.

Cette demande d'indemnisation formulée par les avocats de l'ex-chef de guerre congolais, note-t-on, est une première pour la CPI, qui a également acquitté, en janvier dernier, l'ancien président ivoirien, Laurent Gbagbo, de crimes contre l'humanité commis en 2010 et 2011 lors de violences post-électorales dans son pays.

*Lucien Dianzenza*

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

**DIRECTION**

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

**RÉDACTIONS**

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

**RÉDACTION DE BRAZZAVILLE**

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,

Rédacteurs en chef délégués :

Roger Ngombé, Christian Brice Elion

**Service Société** : Rominique Nerplat  
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,  
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

**Service Politique** : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

**Service Économie** : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

**Service International** : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

**Service Culture et arts** : Bruno

Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

**Service Sport** : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

**ÉDITION DU SAMEDI :**

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

**RÉDACTION DE POINTE-NOIRE**

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaine Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la

Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

**RÉDACTION DE KINSHASA**

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa,

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Culture : Nioni Masela

Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

**MAQUETTE**

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

**INTERNATIONAL**

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani

Ndungidi.

**ADMINISTRATION ET FINANCES**

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs :

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie :

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

**PUBLICITÉ ET DIFFUSION**

Coordnatrice, Relations publiques :

Mildred Moukenga

Chef de service publicité :

Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé

Ngono

**TRAVAUX ET PROJETS**

Directeur : Gérard Ebami Sala

**INTENDANCE**

Coordonnateur général: Rachyd Badila

Coordonnateur adjoint chargé du suivi

des services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid:

Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno

Ndokagna

**DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)**

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaïne Angombo

**IMPRIMERIE**

Gestion des ressources humaines :

Martial Mombongo

Chef de service préresse : Eudes

Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

**INFORMATIQUE**

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué

Okandzé

**LIBRAIRIE BRAZZAVILLE**

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila), Bra-

zaville - République du Congo

**GALERIE CONGO BRAZZAVILLE**

Directrice : Lydie Pongault

Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.

Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

**ADIAC**

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville, République du Congo /

Tél.: 06 700 09 00 /

Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

## KINSHASA

# Arrêt de travail dans les magasins tenus par les Indo-Pakistanaïis

**En grève depuis quelques jours, les personnes prestant dans les magasins des Indiens et autres Asiatiques au centre-ville, réclament l'augmentation de leur salaire et l'amélioration des conditions de travail. Ils l'ont exprimé le 11 mars, à travers une marche improvisée avec, pour point de chute, l'Hôtel de ville.**

Une forte agitation a été observée ce lundi dans la matinée, aux alentours de l'avenue du commerce, à Kinshasa, où des travailleurs œuvrant dans les échoppes tenues par les expatriés indiens, chinois et libanais ont pris d'assaut l'Hôtel de ville. Ils étaient des centaines à manifester devant le siège de l'exécutif provincial munis des rameaux, scandant des slogans hostiles à l'endroit de leurs employeurs expatriés qu'ils considèrent comme la source de leurs malheurs. Les principales revendications touchent, pour l'essentiel, à l'amélioration de leurs conditions de travail et à l'augmentation de leur salaire.

En grève depuis quelques jours déjà, ce personnel a tenu à exprimer publiquement son ras-le bol quant à la manière dont il est géré par les employeurs, sans considération ni respect à son égard. Pour les manifestants, leurs salaires devront dorénavant être alignés sur le nouveau taux du salaire minimum inter garanti (Smig), conformément à l'arrêté signé par le Premier

ministre sortant. « *Nous protestons pour réclamer notre droit, celui de l'application du Smig. Pendant le règne du président Kabila, les lois n'étaient pas respectées. Cette fois, nous espérons qu'avec l'arrivée de Félix Tshisekedi, les choses vont changer. Donc, il faudrait qu'on respecte l'arrêté qui a été signé par le Premier ministre sortant, obligeant l'application de Smig* », a déclaré un des manifestants. Ces derniers en appellent à l'implication du chef de l'Etat dans la résolution de cette situation. « Le peuple d'abord », n'ont-ils pas arrêté de scander, comme pour rappeler au président de la République son devoir de redevabilité envers le peuple en s'inspirant du credo de son défunt père, Etienne Tshisekedi.

Il a fallu la descente de la police sur les lieux pour que le calme revienne aux alentours de l'Hôtel de ville. Entre-temps, les magasins des Libanais, Pakistanais et Indiens qui longent l'avenue du commerce sont restés fermés pendant de longues heures, au grand



Quelques marchands durant la marche vers l'Hôtel de ville

dam de leur clientèle. Aucune scène particulière de violence n'a été signalée.

### Une dynamique de revendications qui se poursuit

Cette énième manifestation s'inscrit dans une dynamique de protestation enclenchée depuis le 25 février par l'inter-syndicale du secteur de commerce, moyennes et petites entreprises qui, dans un mémo adressé au chef de l'Etat, avait déjà tiré la sonnette d'alarme. Cette structure syndicale avait, entre autres, déploré la violation des textes légaux en matière du travail et glo-

bablement les conditions en la matière: absence des contrats de travail, révocations sans motifs, injures à l'encontre des travailleurs, non prise en compte des heures supplémentaires et des jours fériés et le non-paiement des allocations familiales, des frais de transport et la prise en charge médicale.

A cela s'ajoute la mafia organisée qui s'opère dans le milieu des expatriés, de connivence avec les services de l'Etat dans le but d'échapper au fisc. « *Sous la complicité des services de l'Etat, les employeurs*

*se sont arrangés pour minimiser les effectifs de leurs employés afin d'échapper à l'impôt et aux différentes taxes et redevances* », peut-on lire dans le mémo.

Notons que cette manifestation fait suite à une série de grèves observées dernièrement dans les institutions étatiques comme dans certaines entreprises privées où le personnel a notamment évoqué les mêmes revendications, à savoir l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail.

Alain Diasso

## ASSEMBLÉE PROVINCIALE DE KINSHASA

# Godéfroid Mpoy élu président du bureau définitif

**Membre du Front commun pour le Congo (FCC), le pasteur a été élu le 11 mars après avoir recueilli plus de trente-voix contre dix-huit seulement pour son concurrent direct, Joseph Malungeni Makengo, cadre du Mouvement de libération du Congo (MLC).**

Finis le suspense dans les différentes assemblées provinciales qui, depuis lundi, sont dotées des bureaux définitifs à l'issue des scrutins organisés à travers le pays par la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Le vote a eu lieu dans vingt-quatre des vingt-six provinces du pays.

L'installation des bureaux définitifs de ces assemblées provinciales devrait logiquement baliser la voie à l'organisation des élections des sénateurs endéans quatre jours, selon le calendrier publié par la Céni. A Kinshasa, les députés provinciaux ont jeté leur dévolu sur Godéfroid Mpoy Kadima, candidat du FCC, élu président du bureau définitif de l'Assemblée provinciale avec trente voix sur quarante-huit possibles. Il a de-

vancé son poursuivant direct, le candidat du MLC, Joseph Malungeni, qui s'est tiré avec dix-huit voix seulement. Bien avant le vote, le candidat de l'Union pour la démocratie et le progrès social, Peter Kazadi, qui passait pour son principal challenger, a décidé de se retirer, sans grande explication. Ce qui, logiquement, donnait libre cours au triomphe électoral de cet homme de Dieu, membre du parti politique AAB, affilié au FCC.

Les premiers mots de l'heureux gagnant étaient ceux de l'espoir à l'endroit de la ville de Kinshasa qu'il entend transformer avec le soutien de ses pairs et en synergie avec l'exécutif provincial en passe d'être installé. « *Nous allons transformer la ville de Kinshasa. Moi je suis un enfant de Kinshasa, nous allons nous attaquer aux questions de développement de cette ville. Parmi nos actions prioritaires, contrairement à ce que les gens disent que le député n'est là que pour légiférer, ils doivent savoir que le député a le pouvoir législatif*



Pasteur Godé Mpoy

*certes, mais il a aussi le pouvoir budgétaire et le pouvoir de contrôle* », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « *Nous allons nous battre pour que le budget d'investissement de la ville de Kinshasa puisse arriver ici et nous allons rationaliser la col-*

*lecte des ressources* ».

D'autres présidents des assemblées provinciales ont également été élus à travers la République. Au Kongo central, Pierre-Anatole Matusila Malungeni, membre de l'Alliance des bâtisseurs du Kon-

go, parti membre de Lamuka, a été élu président du bureau définitif de l'assemblée provinciale. Augustine Dako, cadre du FCC, a été élue présidente de l'assemblée provinciale de Bas-Uélé. Au Maniema, c'est Gertrude Kitembo qui présidera aux destinées de l'assemblée provinciale de l'organe délibérant à Kindu. Le candidat PPRD Alois Mushitu Ngenge l'a emporté au Kasai en devançant d'une trentaine de voix son concurrent direct. John Degbalase du regroupement AFDC et Alliés a, quant à lui, été élu président de l'assemblée provinciale du Sud-Ubangi. Au Kasai central, Patrice Aimé Sesanga s'est tiré à bon compte. L'élu du territoire de Luiza a été porté à la tête du bureau définitif de l'assemblée provinciale avec vingt-trois voix.

Il est à noter que les bureaux définitifs des assemblées provinciales du Nord-Kivu et de Maï Ndombe seront installés après l'élection du 31 mars.

A.D.

## TÉLÉPHONIE MOBILE

# Quelques villes congolaises en tête de l'utilisation du téléphone

**Les agglomérations phares du pays se trouvent principalement dans l'ouest et dans l'est du pays, dont Kinshasa et Goma. Le taux de pénétration y est très élevé, dépassant les 80 %. Par conséquent, la possession et l'utilisation restent fondamentalement un phénomène de ville.**

En 2014, quatre ans avant la publication des derniers chiffres de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications, une étude réalisée par Target confirmait déjà un développement à plusieurs vitesses des réseaux mobiles sur l'étendue du territoire national. Neuf personnes sur dix interrogées à l'époque dans les villes comme Bukavu, Goma, Kinshasa, Lubumbashi et Matadi étaient abonnées effectivement à un réseau cellulaire. Par contre, d'autres villes du pays n'ont pas connu la même effervescence. Il s'agit, par exemple, de Kindu et de Kananga qui avaient affiché des taux les plus bas, à peine 60 %.

Toujours à l'époque, il s'était dégagé aussi un certain profil type de client pour chaque opérateur mobile. Les personnes de moins de 18 ans avaient tendance à s'abonner davantage à Tigo pour ses prix attractifs. Quelques mois plus tard, la société Tigo a été rachetée finalement par le Groupe Orange.

Depuis les années 2014, les lignes de démarcation sur le terrain n'ont pas vraiment évolué, à des exceptions près. Les

deux anciens géants, Vodacom et Airtel ont dominé le marché de la téléphonie mobile grâce à leur stabilité et la qualité de leur signal. Aujourd'hui, les deux sociétés regroupent tout de même plus de vingt millions d'abonnés, en raison de douze millions pour la première et plus de huit millions pour la seconde.

Toutefois, en ordre d'importance, Orange vient désormais en deuxième position avec plus de onze millions d'abonnés. En parts de marché, les opérateurs précités s'alignent de la manière suivante : Vodacom RDC 38,68 % ; Orange 27,42 % et Airtel RDC 26,47 %. Dans l'une de nos livraisons, nous annoncions que le chiffre d'affaires de l'ensemble du marché de la téléphonie cellulaire en RDC était évalué à 337,1 millions de dollars américain au troisième trimestre de l'année 2018.

A ses débuts, en 2012, le quatrième opérateur, en l'occurrence Africell, s'est appuyé sur une politique de forfaits avantageux visant les appels, les SMS et l'internet pour se positionner parmi les poids lourds. Si Africell demeure à ce jour le plus petit opérateur du marché de la téléphonie mobile, avec 7,4 % des parts de marché, la société compte aujourd'hui plus de 3,7 millions d'abonnés. Toutefois, les opportunités restent intactes pour les quatre opérateurs de continuer à se développer dans un marché toujours en expansion.

Laurent Essolomwa

## RÉFORME DE LA DÉCENTRALISATION

# L'ONU-habitat rassure le gouvernement de son accompagnement

**L'agence onusienne a assuré le gouvernement de sa disponibilité à l'accompagner, au cours d'une réunion présidée récemment en son cabinet de travail, par le ministre d'État et ministre chargé de la décentralisation et réformes institutionnelles, Azarias Ruberwa.**

Le programme multisectoriel d'appui à la décentralisation, à la bonne gouvernance, urbanisme et habitat ainsi que la consolidation du développement durable en République démocratique du Congo (Paduh) ambitionne de contribuer à l'accélération de la décentralisation en cours à même de soutenir les efforts dans l'atteinte d'une bonne gouvernance, à l'amélioration de la planification urbaine, la prévention de l'habitat précaire, la promotion du logement décent pour tous et la lutte contre la pauvreté en vue d'un développement durable au bénéfice des générations futures en République démocratique du Congo (RDC).

Le ministre Azarias Ruberwa, qui a présenté la vision du gouvernement sur la réforme de la décentralisation et les différents projets y relatifs, a souligné que « *La décentralisation serait la meilleure voie à suivre pour progresser vers un développement durable de la République dé-*

*mocratique du Congo* ».

« *Travaillons en synergie pour qu'ensemble on arrive à des résultats concrets qui mèneront la RDC vers le développement* », a-t-il lancé, avant de conclure que le pays est vaste et ne pourra pas se développer sans l'appui des partenaires.

Le conseiller technique principal et directeur du Programme pays de l'ONU-habitat a informé les participants à la réunion du travail réalisé en RDC depuis son établissement en 1998, avec le Programme Pnud-habitat et surtout dans la prévention et la médiation des conflits fonciers, ainsi que la planification communautaire foncière participative dans la partie est du pays. Il les a aussi rassurés de la disponibilité de l'ONU-habitat à mettre son expertise au profit du gouvernement dans le domaine de l'urbanisation et du développement de l'habitat afin de booster le développement économique et social de la population.

Au cours de la rencontre, d'autres intervenants dont les représentants des Pays-Bas, de l'Union européenne, de la Jica, du Pnud, de la Banque mondiale, de l'Usaid, et du DFID ont aussi échangé sur leurs différents programmes exécutés dans le pays pour le bien-être de la population.

Blandine Lusimana

## LINAFOOT/LIGUE 1

# DCMP marche sur Lubumbashi Sport, Sanga Balende accroche Don Bosco

**Avec une victoire supplémentaire au championnat national de football, les Immaculés de Kinshasa conservent jalousement leur troisième place qualificative pour la prochaine Coupe de la Confédération.**

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a consolidé sa troisième place au classement de la 24<sup>e</sup> édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). En match comptant pour la 24<sup>e</sup> journée, le team vert et blanc a nettement dominé le FC Lubumbashi Sport par quatre buts à zéro. Les quatre buts ont été inscrits en seconde période.

Arrivé chez DCMP en janvier dernier en provenance de l'AC Rangers, Adam Bossu Nzali (59<sup>e</sup> et 90+1<sup>e</sup> mn) et le leader technique du club, Ricky Tulengi (68<sup>e</sup> et 72<sup>e</sup> mn), ont chacun signé un doublé au cours de cette rencontre. Ce succès permet aux Immaculés de totaliser quarante-sept points et conforter leur troisième place qualificative pour la Coupe de la



DCMP avant le match contre Lubumbashi Sport, le 10 mars, à Kinshasa

Confédération, devant l'AS Maniema Union qui est quatrième avec quarante-deux points.

Le même dimanche, au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, le CS

Don Bosco a été tenu en échec par Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi par un but par-

tout, en match avancé de la 26<sup>e</sup> journée. Mwin Dibundu a été le buteur des Salésiens de Don Bosco à la 18<sup>e</sup> mn, avant l'égalisation de Katambwa Kabemba à la 73<sup>e</sup>. Au classement, Don Bosco est neuvième avec vingt-neuf points alors que Sanga Balende pointe à la dixième position avec vingt-sept points.

Et le 9 mars, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, la Jeunesse sportive Groupe Bazano et le FC Saint-Eloi Lupopo ont fait jeu égal de zéro but partout. Au classement, les Viets de Lupopo compte vingt-neuf points alors que les Lumpas de Bazano ont engrangé vingt-deux points, se hissant au dessus de la zone de relégation. L'on rappelle que Mazembe est premier au classement avec soixante et un points, devant l'AS V.Club qui a totalisé cinquante-neuf points.

Martin Engimo

## EGYPTE 2019

# Florent Ibenge convoque vingt-quatre Léopards contre les Lones Stars du Liberia

**Dieumerci Mbokani et Merveille Bope font partie des joueurs retenus par le sélectionneur pour le match de la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. La République démocratique du Congo (RDC) est obligée de l'emporter pour valider sa qualification.**

La RDC accueille, le 24 mars au stade des Martyrs de Kinshasa, le Liberia, en match de la sixième et dernière journée du groupe G des éliminatoires de la CAN, dont la phase finale, prévue pour juin, a été délocalisée du Cameroun en Égypte. En prévision de cette rencontre cruciale, le sélectionneur national, Florent Ibenge, a porté son choix sur vingt-quatre joueurs. Sur sa liste, l'on note le retour de Dieumerci Mbokani. Le joueur d'Antwerpen, en Belgique, avait annoncé sa retraite internationale en 2017 après la CAN au Gabon. Exprimant sa satisfaction lors de l'arrivée de Yannick Bolasie à Anderlecht en provenance d'Everton au dernier mercato d'hiver, Dieumerci Mbokani avait laissé entendre qu'ils pourraient (lui et Bolasie) se retrouver à la CAN en Égypte, pensant déjà à une éventuelle qualification et surtout à son retour en sélection. Florent Ibenge l'a donc rappelé chez les Léopards, au regard d'une belle forme affichée depuis le début de la saison, avec sept buts inscrits. Son club, Antwerpen, occupe la surprenante troi-

sième place au classement de la Jupiler League. A l'annonce de sa sélection, le meilleur buteur des Léopards (dix-huit buts) encore en activité a déclaré qu'il ne s'est pas encore prononcé. L'on attend voir la suite.

Un autre retour en sélection, c'est celui de Merveille Bope Bokadi, le défenseur et milieu récupérateur du Standard de Liège, en Belgique, longtemps éloigné de terrain à la suite d'une vilaine blessure au genou. Il rejoue en club, surtout après le départ de Christian Luyindama pour Galatasaray, en Turquie, lors du mercato d'hiver. Padou Bompunga de V.Club retrouve, lui aussi, la sélection, lui qui n'avait plus été rappelé à cause d'une forte concurrence à son poste de défenseur central. Parmi les absents sur la liste, l'on peut citer Gaël Kakuta qui ne joue presque plus avec le Rayo Vallecano en Espagne, ainsi que Neeskens Kebano relégué sur le banc à Fulham, en Angleterre. Le défenseur central Wilfried Abro Moke n'a pas non plus été rappelé par Florent Ibenge, étant en manque du temps de jeu à MKE Ankaragücü, en Turquie, où il n'a disputé que quatre matchs depuis le début de cette année 2019. Jordan Ikoko de Guingamp, en France, et Fabrice Nsakala d'Alanyaspor, en Turquie, ne font aussi pas partie du groupe des vingt-quatre contre le Liberia.

#### Les vingt-quatre retenus

Les joueurs sélectionnés sont



Les Léopards de la RDC (photo d'archives)

donc les gardiens de but Ley Matampi Vumi (Al Ansar Medina/ D2 Arabie), Anthony Mossi Ngawi (Chiasso/Suisse), Auguy Kalambayi Katembwe (Sanga Balende) ; les défenseurs Djos Issama Mpeko (Mazembe), Wadol Djuma Shabani (V.Club), Glody Ngonda Muzinga (V.Club), Arthur Masuaku (Westham/Angleterre), Bobo Ungenda Muselenge (Primeiro do Agosto/Angola), Christian Luyindama Nekadio (Galatasaray/Turquie), Merveille Bope Bokadi (Standard de Liège/Belgique), Marcel Tisserand (Wolfsburg/Allemagne), Padou Bompunga Botuli (V.Club).

Les milieux de terrain sont Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre), Chancel Mbemba Mangulu (Porto FC/Portugal), Paul-José Mpoku

Ebunge (Standard de Liège/Belgique), Trésor Mputu Mabi (Mazembe), Fabrice Ngoma Luamba (V.Club), Nelson Munganga Omba (V.Club), Youssouf Mulumbu Ngangu (Kilmarnock/Ecosse). Les attaquants rappelés sont Dieumerci Mbokani Bezua (Antwerpen/Belgique), Jonathan Bolingi Mpangi (Antwerpen/Belgique), Meschak Elia Lina (Mazembe), Yannick Yala Bolasie (Anderlecht/Belgique) et Cédric Bakambu (Beijing Guoan/Chine). Classement...

Les joueurs sélectionnés sont attendus à Kinshasa à partir du 18 mars, date fixée pour le début de leur regroupement. La RDC est astreinte à la victoire pour espérer une qualification. Avant la dernière journée, les Léopards occupent la troi-

sième place du groupe avec six points, derrière les Warriors du Zimbabwe, premiers avec huit points, et les Lones Stars du Liberia sont deuxièmes avec sept points. Les Diables Rouges du Congo Brazzaville qui joueront en dernière journée à Hararé, contre les Warriors du Zimbabwe, se trouvent à la dernière place avec cinq points.

Les deux Congo peuvent se qualifier s'ils remportent leurs matchs de la dernière journée. L'on doit signifier que les premiers des douze groupes des éliminatoires se qualifieront directement pour la CAN 2019. Et les douze meilleurs deuxièmes disputeront les onze autres places qualificatives pour former les vingt-quatre pays, y compris le pays organisateur, l'Égypte.

**Martin Engimo**

## CAF-C1

## V.Club s'est imposé au forceps face à Al Ahly

**Le team vert et noir de Kinshasa a réussi à battre à domicile, le 9 mars, le premier du groupe D de la Ligue des champions par un but à zéro, une précieuse victoire qui lui permet de revenir dans la course pour la qualification, après avoir occupé la dernière place à l'issue de la quatrième journée.**

Le onze de départ de Florent Ibenge s'est composé du gardien de but camerounais, Nelson Lukong, et devant lui l'axe de la défense

avec Padou Bompunga et Ruddy Makwekwe. Sur le côté gauche, Glody Ngonda et Yannick Bangala à droite. Au milieu de terrain, il y a eu Nelson Munganga et Lenga dans la récupération, Fabrice Lwamba Ngoma en dépositaires de jeu, derrière le trio d'attaque constitué de Jean-Marc Makusu Mundele dans l'axe, Francis Kazadi Kasengu à gauche et Rossien Tuisila Kisinda à droite.

Le gardien titulaire et capitaine d'Al Ahly, blessé, a cédé sa place en première période à Ali Moustapha. V.Club a plusieurs fois buté sur une solide défense du club du Caire. Dans le dernier quart d'heure de la partie, Florent Ibenge a procédé à des changements avec la montée de Jérémie Mumbere à la place de Jean-Marc Makusu alors qu'avant lui, Jésus Moloکو Ducafel prenait la place de Kazadi Kasengu.

Sur une passe décisive de ce

dernier, Rossien Tuisila Kisinda a inscrit l'unique but de la partie à la 84e mn d'une frappe liftée et contrée par un défenseur égyptien avant que la balle se loge dans les buts. L'entrée de Moloکو a fait énormément du bien à V.Club, avec l'apport de la percussion. A deux minutes de la fin du temps réglementaire, Wango a remplacé le buteur Rossien Tuisila, très émoussé, après avoir suffisamment donné le meilleur de lui-même.

Avec cette précieuse victoire, V.Club totalise sept points (goal différence +3), même nombre de points qu'Al Ahly, mais avec un goal average favorable pour Al Ahly (+5). En dernière journée, V.Club se rendra le 16 mars à Dar Es Sam, pour affronter Simba FC, club qu'il avait laminé à Kinshasa lors de leur première confrontation dans ce groupe par cinq buts à zéro.

**M.E.**



V.Club a préparé mentalement sa victoire face à Al Ahly, le 9 mars 2019

## CHORÉGRAPHIE

## Elles « dansent leur courroux » avec grâce, fougue et sensualité

Au travers de leurs expressions corporelles et de leurs faciès, «Trois femmes en colère», pièce de danse éponyme extraite du texte de Valentin Pata Okende, ont présenté ces trois traits de caractères traduisant leur hargne exprimée du haut de la scène de la Grande Halle de l'Institut français (IF), la soirée du 8 mars.

Pure tragédie, la pièce de danse était à l'image de la représentation qui l'avait précédée sur le même podium d'à peine quelques minutes. Deuxième partie du diptyque «Trois femmes en colère», cette œuvre inédite, on la doit au génie chorégraphique de Fabrice Mukala assisté par Lisette Mambu, tous deux professeurs à l'Institut national des arts. Même si le fait d'avoir vu en premier la version théâtrale a rendu plus aisée la compréhension de la chorégraphie du reste décryptée au travers d'elle, elle n'a pas entamé son capital émotionnel, bien au contraire.

Finalement, les chorégraphes se sont révélées aussi bonnes joueuses, sinon meilleures joueuses que les comédiennes. Ces dernières, aidées par les mots, ont exprimé au mieux leur capacité à gérer une gent masculine dominatrice en apparence. Tandis que privées de l'usage de la parole, c'est avec leurs corps que les «Trois femmes en colère», peut-être devrait-on plutôt dire les trois danseuses en colère, ont parlé. Et, elles l'ont fait de trois fa-



Un extrait de la chorégraphie «Trois femmes en colère»

çons, en esquissant des pas tantôt assises, tantôt debout.

Comment ne pas percevoir toute la grâce que la plus fine des trois et du reste au teint le plus clair a mis dans sa gestuelle ? D'apparence plus douce donc, elle semblait faire le pont entre deux extrêmes : sensualité et agressivité. La réplique de la concubine du pasteur, le costume porté par ce dernier dans la représentation qu'elle a mis sur son dos et sa Bible qu'elle a tenue à la main l'a laissé deviner. D'apparence moins coquine que ses congénères, c'est plutôt qui se révèle avoir l'esprit le plus mal tourné sachant jongler habilement entre deux hommes

de Dieu. D'où son surnom Mme Abbé-Pasteur. Car, en effet, il en faut de la finesse, beaucoup même et de la subtilité pour rouler les deux à la fois.

#### Une chose et son contraire ?

Quant à la sensuelle, on le devine, fait commerce de son corps, tire son bénéfice d'un physique plus avantageux. C'est, d'ailleurs, la seule qui pousse le bouchon assez loin jusqu'à se dévêtir complètement la poitrine, quoique en ayant tourné le dos au public. Ce qui n'empêche nullement la vue de profil d'une partie de ses seins. Ce qui suscite de vifs commentaires du public. Elle a pour mise finale une mini-jupe bouffante assortie

à un bandeau poitrine. Et donc, celle qui tire sa langue avec sensualité rappelle la secrétaire qui fait du gringue au PDG de son entreprise.

L'on pourrait comparer à une lionne plus qu'à une tigresse, la belle agressive aux cheveux courts aux pointes teintées or, les deux autres portent leur chevelure longue et les ramènent en chignon sur le haut de la tête et à la nuque. Agressive dans tous ses mouvements, elle exprime plus de rage que les autres. Les mimiques de son visage viennent en renfort à cette âme bagarreuse qui ne s'affiche pas par hasard avec un jean déchiré déboutonné à la fin

du spectacle. Elle vaut bien la copine du président qui l'empoisonne après l'avoir fait grimper aux rideaux. Ce qui illustre les quelques phrases projetées les dernières minutes de la pièce, notamment : « *Je n'ai pas de biceps mais j'ai fait tomber les hommes les plus forts de l'histoire* ». Ou encore : « *Tu veux te tailler la part du lion même quand on a chassé ensemble* ».

Le coup de grâce a été assené par la musicienne. Confinée dans son rôle au départ : guitare à la main et assise devant un micro, chante juchée sur un petit podium sur la scène que se partagent les «Trois femmes en colère», elle termine face au public. Après avoir commencé ses invectives contre la gent masculine dans les coulisses, de la même manière qu'a débuté le spectacle de danse par des confidences des trois danseuses de leurs aventures respectives, elle l'achève sur un ton de reproche et courroucé. Elle dénonce les jugements à l'emporte-pièce des hommes qui attendent de la femme une chose et son contraire. On l'entend presque crier notamment : « *Si je dis oui, je suis facile. Si je suis sérieuse, je suis aigrie. Si je souris, je suis facile. Si je veux que l'on soit juste amis, l'amitié entre les deux sexes n'existe pas. Si je veux plus qu'une amitié, c'est que je n'ai rien compris ! Si je ne joue pas les allumeuses, je fais ma sainte nitouche, etc.* ».

Nioni Masela

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## FOOTBALL

## Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Allemagne, 25e journée, 2e division**

Sylvester Ganvoula est resté sur le banc lors de la victoire de Bochum sur Heidenheim (1-0). Le club rhénan est 9e à treize longueurs du podium. Quant au Congolais, qui totalise deux buts en quinze apparitions, il est muet depuis le 31 août.

**Allemagne, 24e journée, 4e division, groupe Ouest**

Toujours pas d'Exaucé Andzouana dans le groupe de Lippstadt, corrigé à domicile par Rot-Weiss-Essen (0-3). Lippstadt est 9e avec trente-trois points.

**Angleterre, 36e journée, 3e division**

Blackpool partage les points avec Southend United (2-2). Sans Christoffer Mafoumbi, poussé en tribune par la réglementation qui impose un maximum de joueurs formés au club : Miles Boney, le 3e gardien, est le seul dans ce cas.

Malgré l'entrée d'Offrande Zanzala à la 69e mn, Accrington s'incline à Barnsley (0-2).

Les Red and White, qui n'ont

remporté qu'un seul de leurs onze matchs en 2019, sont 17es avec quarante et un points et ne comptent plus que deux longueurs d'avance sur la zone rouge. Les Seagulls sont 8es à trois points des play-offs.

**Angleterre, 36e journée, 4e division**

Oldham prend un point à Cambridge (1-1). Remplaçant, Christopher Missilou est entré à la 52e mn. Oldham Athletic est 13e, à huit points des play-offs.

Azerbaïdjan, 20e journée, 1re division  
Sans Dzon Delarge, en conflit avec sa direction, Qarabag est tenu en échec par Zira (0-0).

**Allemagne, 25e journée, 2e division**

Sylvester Ganvoula est resté sur le banc lors de la victoire de Bochum sur Heidenheim (1-0). Le club rhénan est 9e à treize longueurs du podium. Quant au Congolais, qui totalise deux buts en quinze apparitions, il est muet depuis le 31 août.

Allemagne, 24e journée, 4e division, groupe Ouest

Toujours pas d'Exaucé

Andzouana dans le groupe de Lippstadt, corrigé à domicile par Rot-Weiss-Essen (0-3). Lippstadt est 9e avec trente-trois points.

**Angleterre, 36e journée, 3e division**

Blackpool partage les points avec Southend United (2-2). Sans Christoffer Mafoumbi, poussé en tribune par la réglementation qui impose un maximum de joueurs formés au club : Miles Boney, le 3e gardien, est le seul dans ce cas.

Malgré l'entrée d'Offrande Zanzala à la 69e mn, Accrington



s'incline à Barnsley (0-2).

Les Red and White, qui n'ont remporté qu'un seul de leurs onze matchs en 2019, sont 17es avec quarante et un points et ne comptent plus que deux longueurs d'avance sur la zone rouge. Les Seagulls sont 8es à trois points des play-offs.

Angleterre, 36e journée, 4e division

Oldham prend un point à Cambridge (1-1). Remplaçant, Christopher Missilou est entré à la 52e mn. Oldham Athletic est 13e, à huit points des play-offs.

Azerbaïdjan, 20e journée, 1re division  
Sans Dzon Delarge, en conflit avec sa direction, Qarabag est tenu en échec par Zira (0-0).

**Azerbaïdjan, 20e journée, 1re division**

Kévin Koumba, averti à la 70e et remplacé deux minutes plus tard, et Sabail s'inclinent à Qabala (1-2). Sabail reste à la 3e place avec 3 longueurs d'avance sur son adversaire du jour.

Belgique, 29e journée, 1re division

Zulte-Waregem et Marvin Baudry, titulaire, font match nul à Waasland-Beveren (1-1). Zulte-Waregem est 11e avec 31 points.

Bulgarie, 25e journée, 1re division

Le Chernomorets Varna et le Botev Plovdiv se neutralisent (0-0). Sans Hugo Konongo, non retenu, mais avec Fodé Doré, titulaire et averti à la 65e.

Le Botev est 4e avec 44 points, devant Varna, 6e avec 41 points. Chypre, 2e journée des play-down, 1re division

L'Ermis Aradippou chute chez l'Alki Oroklini (1-2). Sans Francis N'Ganga, absent de la feuille de match. L'Ermis est dernier avec 8 points d'avance sur le premier non relégué.

**Espagne, 28e journée, 3e division, groupe 3**

Peralada s'impose sur le terrain d'Ebro (2-0). Yhoan Andzouana était aligné sur la gauche de la défense à cinq de la réserve de Girona. Qui se classe à la 13e place avec 2 points d'avance sur la zone rouge.

Merveil Ndockyt a joué 66 minutes lors du revers de la réserve de Barcelone sur le terrain de celle de Villarreal (1-2). Les Barcelonais sont 7e avec 39 points.

**Espagne, 28e journée, 3e division, groupe 4**

Baron Kibamba est resté sur le banc lors du match nul concédé par Linense face à Badajoz (1-1). Le Balompédica compte désormais 10 points de retard sur la 4e place, synonyme de play-offs.

Malte, 20e journée, 1re divi-

sion

Sans Donnell Moukanza, absent du groupe, les Hamrun Spartans font match nul 1-1 à domicile contre Hibernians.

Les Tarxiens Rainbows chutent sur leur terrain face à Birkirkara (0-2). Prince Mambouana, titulaire, a été averti à la 55e.

**Danemark, 25e journée, 1re division**

Deuxième titularisation de rang pour Emmerson Illoy-Ayyet, confirmé par le nouvel entraîneur, Constantin Gâlca, nommé en début de semaine dernière. Aligné dans l'axe, le Congolais participe au match nul arraché à la dernière minute face au FC Hjørring (1-1). Vejle reste lanterne rouge.

**Ecosse, 29e journée, 1re division**

Remplaçant, Clevid Dikamona est entré à la 83e mn pour conserver le score en faveur de Heart of Midlothian sur le terrain du FC Dundee (1-0). Le club d'Édimbourg conforte ainsi sa 5e place, synonyme de qualification pour les play-offs.

**Pays-Bas, 28e journée, 2e division**

Cambuur l'emporte à Waalwijk (2-0) avec David Sambissa titulaire. Son club revient à trois longueurs des places qualificatives pour les play-offs à dix matchs du terme de la saison régulière.

**Portugal, 25e journée, 2e division**

Deuxième titularisation pour Gaïus Makouta, averti à la 25e mn et passeur décisif, lors du succès de la réserve de Braga sur le terrain de Famalicão (2-1). L'équipe B des Guerreiros do Minho reprend deux points d'avance sur la zone rouge, mais compte un, voire deux matchs en plus sur ses poursuivants.

**Roumanie, 1re journée des play-down, 1re division**

La réception du Gaz Metan Medias tourne au cauchemard pour Hermannstadt. L'équipe de Juhvel Tsoumou, titulaire, écope de deux cartons rouges aux 44e et 83e mns, et s'incline 0-2.

Suisse, 24e journée, 2e division  
Lausanne, réduit à dix à la 58e mn, abandonne deux points face à Aarau (0-0). Igor Nganga était titulaire face à son ancienne équipe.

**Turquie, 25e journée, 1re division**

Sivasspor bat le Yeni Malatya (2-0). Delvin Ndinga était titulaire, tandis que Thievy Bifouma était absent pour blessure. Avec ce succès, Sivasspor rejoint le Yeni au classement (6e et 7e avec trente-quatre points).

INSTITUT  
FRANÇAIS  
DU CONGO

## PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 11 AU 17 MARS 2019

Venez découvrir l'exposition « femme, femme, femme ! » Jusqu'à la fin du mois de mars...

**Mardi 12 mars**

**18h30** : Ciné-club: Calypso Rose The lioness of the jungle de Pascale Obolo

**Mercredi 13 mars**

**15h00** : Débat d'idées : « L'importance des sciences sociales dans la vie professionnelle de l'ingénieur agronome » par Jim Junior Fantez Mokama, ingénieur agronome.

**19h00** : Mercredi à la cafet' : Anny Flore Ntinou

**Jeudi 14 mars**

**15h00** : Rencontre littéraire : La colère du fleuve de Prince Arnie Matoko

**Vendredi 15 mars**

**19h00** : Humour : « Moi, sans papiers » de Valéry Ndong

**Samedi 16 mars**

**10h00** : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedis des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

**19h00** : Humour : « La femme parfaite » de Manet Oumar

**Dimanche 17 mars**

**17h30** : Résidence : Les Bantous de la capitale

**Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.**

## AVIATION CIVILE

## Cent cinquante-sept morts dans un crash d'un Boeing 737 d'Ethiopian Airlines

L'appareil qui effectuait la liaison Addis-Abeba-Nairobi s'est écrasé, le 10 mars matin, peu après le décollage et les cent cinquante-sept personnes qui se trouvaient à bord, dont de nombreux étrangers, ont péri dans l'accident.

« Le PDG du groupe, qui est actuellement sur le site de l'accident, a le regret de confirmer qu'il n'y a pas de survivant », avait indiqué Ethiopian Airlines, quelques heures après le crash.

Le communiqué est accompagné d'une photo du PDG au milieu d'un cratère de terre retournée, creusé par le crash et parsemé d'effets personnels et de débris.

Les victimes du crash sont de trente-deux nationalités différentes, a précisé la compagnie. Elle a notamment dénombré trente-deux Kényans, dix-huit Canadiens, neuf Ethiopiens, huit Italiens, huit Chinois, huit Américains, sept Français, sept Britanniques, six Egyptiens, cinq Néerlandais et quatre Indiens.

Sur place, une équipe de l'AFP a constaté le déploiement de militaires et de policiers, ainsi que la présence d'une équipe d'enquête de l'Agence éthiopienne de l'aviation civile. Des policiers en civil ont interdit à l'AFP de prendre des photos du site.

L'appareil avait décollé à 8h38 (5h38 GMT) de l'aéroport international Bole d'Addis-Abeba. Le pilote a fait part de «difficultés» peu après et a demandé à rentrer sur Addis, a indiqué à la presse le PDG de la compagnie.

### Le pilote avait mentionné des «difficultés»

« Le pilote a mentionné qu'il avait des difficultés et qu'il voulait rentrer » et « il a eu l'autorisation » de faire demi-tour et de repartir vers Addis-Abeba», a déclaré le PDG, Tewolde GebreMariam, lors d'une conférence de presse à Addis-Abeba.

L'avion devait atterrir à Nairobi vers 10h30 (7h30 GMT). Les conditions météorologiques étaient bonnes dimanche matin, à Addis-Abeba.

L'appareil s'est écrasé dans la région de Bishoftu en zone Oromia, à une soixante de kilomètres au sud d'Addis-Abeba.

Le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a indiqué dans un tweet « vou-

loir exprimer ses profondes condoléances aux familles de ceux qui ont perdu leurs proches bien-aimés sur le vol régulier d'un Boeing 737 d'Ethiopian Airlines à destination de Nairobi, au Kenya, ce matin ».

« Nous sommes attristés par les nouvelles indiquant qu'un avion de ligne d'Ethiopian Airlines s'est écrasé six minutes après le décollage en direction de Nairobi. Mes prières vont à toutes les familles et aux proches de ceux qui étaient à bord », a pour sa part tweeté le président kényan, Uhuru Kenyatta.

La compagnie Boeing s'est déclarée « profondément attristée d'apprendre la disparition des passagers et de l'équipage du vol Ethiopian Airlines 302», dans un communiqué précisant qu'une équipe technique était mise à disposition pour aider l'enquête.

De son côté, Ethiopian Airlines a ouvert un centre d'information des passagers et un numéro de téléphone pour les proches des per-

sonnes susceptibles d'avoir été à bord de l'avion. Sur son compte Twitter, les couleurs vives de la compagnie ont été remplacées par du noir et blanc.

A l'aéroport international de Nairobi (JKIA), les proches des passagers étaient pris en charge dans un hôtel situé dans l'enceinte de l'aéroport.

Appareil récent Dans la matinée, certains d'entre eux avaient fait part à l'AFP de leur mince espoir de revoir leur parent en vie.

« J'espère encore que tout va bien », avait glissé Peter Kimani, venu chercher sa soeur Florence Wangari, une infirmière «qui voyage beaucoup ». « Nous ne pouvons que prier pour qu'elle n'ait pas pris place dans l'avion », avait-elle espéré.

Khalid Ali Abdulrahman a, de son côté, eu beaucoup de chance. Venu chercher son fils à l'aéroport, il apprend sur place que son avion s'est écrasé. « J'étais sous le choc mais peu de temps après, mon fils m'a appelé pour me dire qu'il était toujours à Addis et qu'il n'avait pas

embarqué sur ce vol », a-t-il déclaré.

La compagnie Ethiopian Airlines, détenue à 100% par l'Etat éthiopien, a connu une très forte expansion ces dernières années. Sa flotte compte plus de cent appareils, ce qui en fait la plus importante sur le continent africain.

Courant 2018, une étude du cabinet spécialisé ForwardKeys indiquait qu'Addis-Abeba avait dépassé Dubaï en tant que premier aéroport de transit pour les passagers arrivant en Afrique subsaharienne. L'aéroport d'Addis-Abeba a, par ailleurs, été récemment rénové. Le Boeing 737-800 MAX qui s'est écrasé était un appareil récent livré courant 2018 à la compagnie.

Le dernier accident grave d'un avion de ligne d'Ethiopian Airlines est celui d'un Boeing 737-800 qui avait explosé après avoir décollé du Liban en 2010. Les quarante-trois passagers et les sept membres de l'équipage avaient été tués.

Camille Delourme avec AFP

## AFRIQUE DE L'EST

## Emmanuel Macron en visite dans la région

Le président français a entamé, le 11 mars, une tournée de quatre jours qui le mènera à Djibouti, en Ethiopie et au Kenya.

L'objectif premier du voyage d'Emmanuel Macron en Afrique de l'est est de mener une offensive en faveur des entreprises françaises pour contrer l'influence de la Chine dans ce marché en expansion. A Djibouti la première étape de sa tournée dans la région, le chef de l'Etat français s'entretiendra avec son homologue, Ismaïl Omar Guelleh, le 12 mars, puis rendra visite à la base militaire française, la plus grande d'Afrique, qui compte mille quatre cent cinquante soldats.

Djibouti, allié historique et stratégique de la France, ressent un sentiment d'«abandon» de ce partenaire depuis plusieurs années. Le pays se trouve confron-

té à un paysage géopolitique bousculé par la réconciliation entre l'Éthiopie et l'Érythrée voisines. La visite d'Emmanuel Macron intervient neuf ans après celle de Nicolas Sarkozy.

A l'Elysée, on indique que cette visite est une manière de « marquer la force du partenariat » sur fond d'influence croissante de la Chine à Djibouti et sur l'ensemble du continent. On rappelle également le traité de coopération en matière de défense signé en 2011 et les dossiers

économiques en cours. Mais davantage un questionnement du côté de Djibouti sur « sa place dans la recomposition régionale » en cours. C'est le point où se focalisera le dialogue entre les deux chefs d'Etat, explique-t-on à l'Elysée.

La fin de la crise entre l'Éthiopie et l'Érythrée a provoqué une redistribution inattendue des cartes dans la Corne de l'Afrique. Le Conseil de sécurité de l'ONU a levé l'embargo sur les armes, les interdictions de

voyage, les gels d'avoirs et les autres sanctions visant l'Érythrée - une décision que Djibouti n'a pas apprécié. Ce dernier accuse Asmara d'occuper une partie de son territoire - la région de Ras Doumeira sur la mer Rouge. Paris entend que ces «points fassent l'objet d'une clause de rendez-vous régulier». L'Elysée souligne que les autorités djiboutiennes attendent de leur alliée qu'elle reste active «pour que Djibouti ait toute sa place dans la recomposition régionale». La France se serait considérée dans la région en terrain conquis et laissé le champ libre, notamment aux Chinois. Un sentiment partagé par le parlement libyen. Pékin a

installé sa seule et plus grande base à l'étranger à Djibouti.

«Je pense que stratégiquement, nous avons besoin d'un renforcement de la présence française sur ces trois axes: économique, culturel avec la francophonie, et militaire. C'est urgent», avait déclaré la députée du Modem, Marielle de Sarnez, après une mission en septembre, à Djibouti.

Après Djibouti, Emmanuel Macron se rendra en Éthiopie, l'après-midi du 12 mars, puis au Kenya, les 13 et 14 mars, dernière étape de sa tournée en Afrique de l'est, où la France signera des contrats pour une valeur de trois milliards d'euros.

Noël Ndong

**“Je pense que stratégiquement, nous avons besoin d'un renforcement de la présence française sur ces trois axes: économique, culturel avec la francophonie, et militaire. C'est urgent”**



## GROUPE ISM - MADIBA LEADERSHIP INSTITUTE

Programmes Licence / MBA & Master

Former les leaders de l'Afrique de demain !



Leadership • Développement • Communication • Art

Science politique • Relations internationales • Communication politique • management public • relations publiques • ingénierie du développement • Gouvernance territoriale • Communication et Médias • Journalisme

Information • Gestion de projets culturels.










## DISPARITION

# Bernard Dadié n'est plus de ce monde

Le père de la littérature ivoirienne, homme engagé et auteur d'une œuvre prolifique dans laquelle il a abordé tous les genres, est mort le 9 mars, à 103 ans.

« *La Côte d'Ivoire vient de perdre son plus grand écrivain* », a annoncé à l'AFP le ministre ivoirien de la Culture, Maurice Bandaman. « *Quelle tristesse ! Bon voyage tonton et merci pour tous tes écrits et pour ta droiture qui nous inspire* », a réagi l'écrivain franco-ivoirien Serge Bilé sur sa page Facebook.

Bernard Dadié a abordé tous les genres littéraires: poésie, roman, chroniques, contes traditionnels et surtout théâtre. « *Ecrire est, pour moi, un désir d'écarter les ténèbres, un désir d'ouvrir à chacun des fenêtres sur le monde* », avait déclaré l'écrivain, en recevant en 2016 le premier prix Jaime Torres Bodet de l'Unesco.

Né en 1916 à Assinie (sud-est de la Côte d'Ivoire), il se fait connaître dès 1934 avec une pièce de théâtre satirique, «*Les Villes*».

En 1950 il publie un recueil de poèmes engagés, «*Afrique debout !*» qui dénonce les relations de domination entre Blancs et Noirs dans l'Afrique coloniale.

Son autobiographie roman-

cée, «*Climbié*», parue en 1952, est sans doute son oeuvre la plus célèbre, également très critique vis-à-vis du colonialisme. En 1980, son roman «*Les jambes du fils de Dieu*» remporte aussi un franc succès.

Bernard Dadié a reçu deux fois le grand prix littéraire d'Afrique noire avec «*Patron de New York*» (1965) et «*La ville où nul ne meurt*» (1968).

## Une littérature poétique et engagée

« **Nous nous inclinons devant sa mémoire** »

C'est « *un pionnier et un géant de la littérature africaine* », avait déclaré en 2016 la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova.

Ses oeuvres « *sont enseignées dans les universités et grandes écoles d'Afrique et d'ailleurs* », a rappelé Maurice Bandaman.

Homme engagé, Bernard



Dadié fut aussi journaliste, homme politique et militant pour l'indépendance de la Côte d'Ivoire (colonie française jusqu'en 1960).

Cet engagement au sein du Parti démocratique de Côte

d'Ivoire-Rassemblement démocratique africain lui vaudra un séjour d'un an en prison, entre 1949 et 1950.

Après l'indépendance, il a été de 1977 à 1986 le ministre de la Culture du pre-

mier président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny.

« *Bernard Binlin Dadié est l'écrivain le plus fécond de la littérature néo-africaine (...) et avec Léopold Sédar Senghor, le plus traduit* », selon Nicole Vincileoni, universitaire et auteure d'un ouvrage d'analyse de référence sur son oeuvre.

« *Sa littérature est à la fois poétique et engagée, à l'image de l'homme* », a réagi auprès de l'AFP Serge Bilé, écrivain et présentateur de télévision en Martinique (Antilles françaises), qui lui avait rendu visite plusieurs fois ces deux dernières années pour la préparation d'un livre à paraître, «*100 écrivains pour Bernard Dadié*».

« *Dadié et Aimé Césaire sont à mes yeux les deux faces d'une même pièce, théâtrale et poétique, rebelle et engagée* », écrivait Serge Bilé en 2016.

« *Nous nous inclinons devant sa mémoire* », a déclaré le ministre Maurice Bandaman, souhaitant « *un hommage national* ».

D'après AFP

## PRÉSIDENTIELLE EN ALGÉRIE

## Une affaire du peuple algérien seul, selon Jean-Yves Le Drian

Évoquant les manifestations dénonçant un éventuel cinquième mandat du président sortant, Abdelaziz Bouteflika, le chef de la diplomatie française a rappelé que « *l'Algérie est un pays souverain, libre de choisir ses dirigeants* ».

Pour le ministre français des Affaires étrangères, « *l'Algérie est un pays souverain et c'est au peuple algérien, et à lui seul, qu'il revient de choisir ses dirigeants et son avenir; c'est au peuple algérien de définir ses aspirations, ce qui implique la transparence et la liberté du processus* », a-t-il dit lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale.

Il a rappelé combien la stabilité de l'Algérie était essentielle pour la France. « *L'Algérie est un pays ami auquel nous rattachent des liens multiples. Et évidemment, ce qui se passe en Algérie a des liens directs et un fort retentissement en France, nous le constatons* », a-t-il souligné. Ajoutant que « *L'Algérie est un pays clé en Afrique et en Méditerranée (...). C'est pourquoi la stabilité, la sécurité et le développement de l'Algérie sont tout à fait essentiels* ».

En provenance de Genève, en Suisse, l'avion du président Abdelaziz Bouteflika a atterri, le 10 mars, sur la base militaire aérienne de Boufarik, à une quarantaine de kilomètres au sud d'Alger. Dans sa lettre lue le 3 mars, à la télévision nationale, Abdelaziz Bouteflika a annoncé que si le peuple algérien lui renouvelle sa confiance, le 18 avril, il s'engage à organiser « *une élection présidentielle anticipée* ».

Noël Ndong

## SANTÉ PUBLIQUE

## L'absence d'un cadre juridique rigoureux laisse libre cours aux faux médicaments

Pour la première fois depuis dix ans, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié des estimations sur les produits médicaux de qualité inférieure, faussement étiquetés, falsifiés ou contrefaits dans les pays en développement, ainsi que leurs conséquences sociales.

L'OMS reconnaît qu'il s'agit d'un problème majeur pour les systèmes de santé des pays en développement. En effet, un traitement sur dix commercialisés dans ces pays ne respecte pas les normes ou est un faux médicament. Le résultat est terrifiant, car de plus en plus de malades exposés à ces faux traitements voient leur état de santé se dégrader, à moins qu'ils ne décèdent. « *Cela signifie que les gens prennent des médicaments qui ne traitent pas ou ne préviennent pas la maladie* », déplore le rapport, qui dénonce un gaspillage d'argent pour ceux qui achètent ces produits médicaux « *de qualité inférieure ou falsifiés qui peuvent causer des maladies graves ou même la mort* », particulièrement dans les communautés pauvres.

Un deuxième modèle de l'école d'hygiène et de médecine tropicale de Londres estime que cent seize mille décès supplémentaires dus au paludisme pourraient être causés chaque année par des antipaludéens de qualité inférieure ou falsifiés en Afrique subsaharienne, avec un coût de vingt et un milliards de francs CFA pour les patients et les fournisseurs de services de soins de santé, en raison de l'échec

du traitement.

Après avoir examiné une centaine d'études portant sur plus de quarante-huit mille médicaments, les experts ont découvert qu'un médicament sur dix dans les pays pauvres était faux ; 65% de ces faux médicaments sont destinés à traiter le paludisme et les infections bactériennes, endémiques dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Les médicaments de qualité inférieure sont de plus en plus répandus, avertit l'OMS, qui appelle les gouvernements à prendre des mesures urgentes pour s'attaquer au problème.

« *Les médicaments de qualité inférieure ou falsifiés touchent particulièrement les communautés les plus vulnérables* », a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. « *Ces produits ne font que prolonger la maladie, gaspiller de l'argent et éroder l'espoir. Au pire, ils tuent, causent de sérieux dégâts et attisent les flammes de la pharmacorésistance* », a-t-il souligné.

Les antipaludéens et les antibiotiques sont les produits de qualité inférieure ou falsifiés les plus courants. D'autres vont du traitement du cancer à la

contraception. « *Les médicaments non conformes ou falsifiés ont non seulement un impact tragique sur les patients et leurs familles, mais ils constituent également une menace pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, aggravant la tendance inquiétante des médicaments qui perdent leur pouvoir thérapeutique* », a, pour sa part, estimé Mariângela Simão, sous-directrice générale de l'OMS.

Les médicaments non conformes aux normes sont des médicaments qui n'ont pas réussi à passer les tests de normes et de qualité. Ils doivent être distingués des médicaments contrefaits (falsifiés) qui sont délibérément et frauduleusement mal étiquetés.

Au total, le marché mondial de la contrefaçon de médicaments représentait soixante-seize milliards de dollars par an, selon un rapport de l'Iracm, via internet et des flux physiques. Le World economic forum va plus loin en chiffrant, en 2014, ce marché illicite à deux cents milliards de dollars.

Les médicaments de qualité inférieure ou contrefaits sont un problème répandu notamment en Afrique.

N.Nd.

## DIPLOMATIE

## Yaya Sangaré au Congo pour s'enquérir de la situation des Maliens

Le ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'intégration africaine, en séjour à Brazzaville, a échangé avec le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

Interrogé sur le contenu de leur entretien, Yaya Sangaré a dit être à Brazzaville dans le cadre d'une mission d'évaluation générale de la situation de ses compatriotes résidant au Congo.

Les échanges directs avec la communauté malienne lui ont laissé une meilleure impression. « *Je ne pouvais pas repartir sans venir remercier les autorités congolaises et, notamment, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso. Car, c'est grâce à lui que les Maliens vivent ici en paix et en toute sécurité. Ils me l'ont déclaré et, dans l'ensemble, les rapports sont très fraternels avec la population du Congo* », a-t-il déclaré. Le ministre des Maliens de l'extérieur a salué l'implication du président congolais dans le règlement des conflits au niveau du continent ; allusion faite à son statut de président du Comité de pilotage de la crise libyenne.

Par ailleurs, Yaya Sangaré a évoqué la solidarité du président congolais aux côtés de son frère du Mali, Ibrahim Boubacar Kéita, dont le pays fait face à plusieurs menaces terroristes. Autant d'actes forts

**« Je ne pouvais pas repartir sans venir remercier les autorités congolaises et, notamment, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso. Car, c'est grâce à lui que les Maliens vivent ici en paix et en toute sécurité. Ils me l'ont déclaré et, dans l'ensemble, les rapports sont très fraternels avec la population du Congo »**

qui traduisent l'excellence des relations entre les deux Etats et entre les deux dirigeants. Après le ministre malien, Jean-Claude Gakosso a échangé avec le coordonnateur-résident du Système des Nations unies au Congo, arrivé au terme de son mandat.

« *Le ministère des Affaires étrangères est notre porte d'entrée et de sortie. J'ai pensé lui réserver la priorité de cette phase de visites d'adieux. Je n'ai pas de bilan à faire car, en tant que fonctionnaire onusien, je travaille selon un programme défini, exécuté par mon prédécesseur et par celui qui va me succéder. Le secrétaire général de l'ONU m'a affecté en Mauritanie qui sera mon nouveau poste.*

Je m'en vais tout en restant Congolais », a lâché le fonctionnaire onusien, Anthony Ohemeng Boamah.

La Rédaction

## VIE DES PARTIS

## Le Club 2002 PUR encourage ses militantes à s'auto-employer

A l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits des femmes, la formation politique a organisé, le 9 mars à Brazzaville à l'intention de ses membres féminins, un atelier sur le thème « La femme congolaise et la promotion des petites et moyennes initiatives ».

L'objectif de la rencontre était d'amener la Congolaise en général et celle du Club 2002 PUR (Parti pour l'unité et la République) en particulier à user de son ingéniosité pour se donner une autonomie, voire une plus grande considération sociale, pour participer de manière dynamique à l'équilibre de la famille et à l'essor économique du Congo.

« *La femme congolaise doit progressivement se soustraire du culte de l'infériorité qui entrave son épanouissement et s'imprégner de nouvelles réalités, s'approprier de nouvelles technologies de l'information quel que soit son âge afin de mieux s'insérer dans la société moderne* », a souligné une participante.

« *Elle doit innover pour transcender la dépendance et la débrouillardise qui caractérise la grande majorité d'entre elles pour s'auto employer ou mieux encore, créer son entreprise* », a-t-elle ajouté. Ce rêve, a-t-elle signifié, est accessible surtout si les Congolaises se mettent davantage ensemble à travers les coopératives, les initiatives associatives.

Les participantes à l'atelier ont suivi plusieurs exposés relatifs au thème parmi lesquels, l'entrepreneuriat chez la femme congolaise, moyen d'émancipation de cette dernière; la place du secteur privé dans l'économie congolaise; l'auto



Juste Désiré Mondélé posant avec les participantes à l'atelier

employabilité, l'autonomisation des femmes du Club 2002 PUR.

La rencontre a donc été l'occasion d'inciter les participantes à mettre en pratique les capacités, mieux les fondamentaux qui leur permettront de franchir la barrière du doute et des hésitations pour entrer dans le monde de l'entrepreneuriat en vue de créer leurs propres unités de production.

Une participante a rappelé qu'il n'est pas facile d'entreprendre mais l'histoire apprend que de nombreux hommes d'affaires qui ont connu des succès ont osé avec un investissement minimum auquel ils ont su associer le courage, la détermination et la clairvoyance.

Aucune de ses qualités, a-t-elle renchérit, ne manque à la Congolaise pour se lancer à la conquête de son autonomie. Ouvrant l'atelier, le secrétaire général du Club 2002 PUR, Juste Désiré Mondélé, a laissé entendre que l'initiative est arrivée à point nommé dans la mesure où il est question d'apporter de nouveaux instruments à la femme afin qu'elle s'arrime à la nouvelle donne sociétale. Un échantillon d'une dizaine de femmes du parti a reçu des attestations de participation à cette rencontre.

Jean Jacques Koumba

## APPEL DE L'OFFRE

SOREMI SA-Société de Recherche et D'exploitation minière, invite cordialement les prestataires congolais professionnels et qualifiés à participer à l'offre du service du transport.

Objet : fourniture du service du transport routier, pour 4800 tonnes de la houille par les camion à benne (port PNR-Mbanza, Bouenza).

Une caution de XAF 10 millions est obligatoirement exigée au prestataire.

Pour d'autres informations, prière de bien vouloir nous communiquer.

Date de clôture de votre cotation: le 15-03-2019

Contact: Yin Aijun, Cheng Shenghong

Tél: 053417719, 055299999

Email: Aijun.yin@soremi.net; Shenghong.cheng@soremi.net

Adresse: Rue bitumée à gauche avant la société Terascom, Immeuble R+2, derrière le parking de la Mairie, Vindoulou Pointe-Noire

## JOURNÉE DU 8 MARS

## Valoriser une politique de commerce informel en faveur des femmes

La sous-section du Front patriotique (FP), un parti de la majorité présidentielle, a réuni à Brazzaville les femmes de cette obédience sur le thème « La femme congolaise et le développement socio-économique du pays », afin de les édifier sur ce secteur.



Les participantes lors de la rencontre./Adiac

L'objectif a été de faire comprendre aux participantes le but de la Journée internationale des droits des femmes, célébrée cette année au plan mondial sur le thème « Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement », avec pour sous-thème national « L'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire ».

Il s'agissait pour le FP d'inciter les femmes aux échanges, à des réflexions sur des thématiques bien précises au lieu seulement de valoriser le port du pagne à cette occasion. La secrétaire chargée des questions du genre au sein du FP, Gloire

Ndevolo, a donné une communication sur le rôle de l'économie informelle. Les femmes, a-t-elle expliqué, doivent valoriser une politique appropriée d'incitation à l'exercice du commerce, ajoutant que les opportunités qu'offre ce secteur informel leur permettront de lutter contre la pauvreté, de s'intégrer au développement du pays et de contribuer à leur autonomisation.

Notons que d'autres communications sur des thèmes liés à la politique et à la femme ménagère, éducatrice et co-responsable ont été données également à cette occasion.

Lydie Gisèle Oko

## ADMINISTRATION PUBLIQUE

# Plus de cinq mille agents attendus pour apporter la preuve de leur appartenance à la Fonction publique

Le directeur de cabinet du vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Josias Itoua Yocka, a procédé, le 11 mars à Brazzaville, au lancement du site situé à l'Ecole africaine des chemins de fer, à Mpila, pour recevoir les concernés.

Tous les agents de l'Etat dont les salaires du mois de février ont été consignés dans un mode de règlement (MDR) spécial de contrôle sont appelés à apporter la preuve de leur appartenance à une administration publique et les justificatifs de leur absence aux deux premières phases du recensement. En effet, parmi les pièces exigées, il y a la présence au poste établie en 2019 ; la note d'affectation, de nomination et l'attestation de présence au poste actuel. Ainsi, ils ont un mois pour le faire (11 mars-11 avril).

« Ces agents sont répartis en deux groupes : 4525 qui ne se sont jamais présentés au recensement dont les salaires sont consignés ; il y a aussi le deuxième groupe de 673 agents qui s'étaient présentés lors des réclamations mais

pour lesquels nous avons pensé qu'il va falloir faire un autre contrôle pour vérifier s'ils sont toujours à leur poste de travail », a expliqué l'inspecteur général des services administratifs à la Fonction publique, Gabriel Moussiengo, précisant que les membres du comité ne recevront que des dossiers complets.

En effet, pour justifier leur appartenance à la Fonction publique, afin de percevoir le salaire du mois février, de nombreux agents se sont manifestés dès 6h. Mais sur place, tous ne s'accordent pas sur les méthodes utilisées par l'administration. « L'initiative est bonne pour pouvoir aussi décongestionner la Fonction publique, parce qu'il y a certains agents qui travaillent et d'autres sont à l'étranger. Pour le moment,

il n'y a pas de tracasseries, je suis un agent de la santé, on m'a demandé de revenir le mercredi », a encouragé un fonctionnaire dont le salaire est consigné.

Appréciant aussi positivement cette opération, Gaston Mpika a demandé à tous ceux qui se trouvent dans la même situation de venir prouver leur appartenance à l'administration publique. « Je suis arrivé ici parce que sur la liste de ceux qui doivent encore se faire recenser, mon nom y figure alors que je m'étais fait recenser. Cela a été quand même une surprise pour moi parce que je ne m'y attendais pas. C'est une bonne opération, il faut quand même contrôler le nombre d'agents qui travaillent à la Fonction publique pour savoir s'ils sont

toujours en poste ou pas », a estimé cet agent du parlement. Délégué du contrôle budgétaire auprès de la direction générale du Conseil congolais des charges à Pointe-Noire, Anicet Gilbert Mban a estimé, quant à lui, que l'opération devait être décentralisée dans les départements. « Alors qu'il y a des directions départementales, pourquoi ne pas décentraliser ce contrôle d'autant plus que c'est difficile pour les agents de l'Etat de joindre la fin du mois ? Je suis ici depuis le matin, il est maintenant 10 h, les fonctionnaires sont là, donc nous ne savons pas ce que nous devons faire », s'est-il plaint, sans pourtant remettre en cause cette initiative.

Il a, enfin, souligné la nécessité de pérenniser une telle opération visant la maîtrise de la masse

salariale. Selon lui, lorsque l'Etat tente de mettre en place des outils de travail adéquat, il y a toujours des gens qui développent des stratégies individuelles afin de passer outre.

Notons que lors de la conférence de presse annonçant l'application de cette mesure d'urgence, le vice-Premier ministre en charge de la Fonction publique, Firmin Ayessa, prévenait que les absents seront définitivement rayés des effectifs de la Fonction publique. Il martelait également que ce serait dramatique que l'on dise que tous les 4525 agents concernés étaient des fonctionnaires actifs.

A l'allure où vont les choses, on pourrait se demander si l'administration ne s'est-elle pas trompée. « J'y veillerai », s'engageait Firmin Ayessa. Affaire à suivre !

Parfait Wilfried Douniama

## FINANCES PUBLIQUES

# Insérer les questions du genre dans le budget de l'Etat

Les partenaires au développement veulent convaincre les décideurs à investir dans l'autonomisation des femmes puis la réduction des inégalités liées aux sexes. D'où l'ouverture, le 11 mars à Brazzaville, d'une réunion des hauts fonctionnaires du budget de l'Afrique centrale élargie aux responsables sectoriels.



Photo de famille

« La budgétisation sensible au genre : réduire les inégalités entre hommes et femmes pour accélérer le développement », c'est le thème de la rencontre annuelle co-organisée par le Forum des hauts fonctionnaires du budget des pays membres de l'Afristac (Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international) et l'entité onusienne en charge de la promotion de l'égalité des sexes, l'ONU Femmes.

La réunion des cadres des finances de la sous-région Afrique centrale, qui est à sa huitième édition, vise à renforcer les capacités des participants et les sensibiliser aux opportunités de l'adoption de la budgétisation sensible au genre et de leur traduction au niveau des politiques publiques sectorielles, notamment l'égalité des sexes,

la formation des femmes et filles, l'accès de celles-ci aux services sociaux de base. Pour l'ONU Femmes, l'enjeu économique est l'enjeu le plus important pour les femmes de la sous-région. La budgétisation sensible au genre constitue, selon l'organisme onusien, un progrès pour une meilleure planification des politiques de proximité. « Elle est indispensable pour parvenir à l'égalité des genres au sein de l'espace communautaire. Un budget programme devra répartir les ressources financières équitablement selon les besoins spécifiques de tous les groupes sociaux », a insisté Hind Jalal, la représentante ONU Femmes Cameroun.

L'intervenante pense qu'un budget programme garantit mieux la transparence, l'efficacité et la cohérence des politiques pu-

bliques, ce qui contribue à une meilleure allocation et utilisation des ressources budgétaires. Durant les cinq jours d'échanges, les experts vont aider les participants à mieux cerner les différentes préoccupations en lien avec la thématique centrale.

La communauté internationale a déjà défini une feuille destinée à réduire les inégalités hommes/femmes, dont les priorités portent sur l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat. Le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Henri Londou, qui ouvrait les travaux de la rencontre des hauts fonctionnaires, a souligné l'importance d'un budget en mode programme qui prend en compte les questions sociales.

L'élargissement de la rencontre annuelle aux ministères en charge de la Promotion de la femme, a assuré Henri Londou, imprime une autre dynamique à ce cadre de dialogue et d'échange. « Ce rapprochement entre le bureau de l'ONU Femmes et la plate-forme des hauts fonctionnaires du budget des pays membres d'Afrique centrale fera assurément du budget de l'Etat un véritable instrument de réduction des inégalités et impulsera la croissance inclusive », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

## AGRICULTURE

# Les femmes exhortées à s'approprier les conditions météorologiques

La cheffe de la cellule qualité de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), Ninelle Akiana, a invité, le 8 mars à Brazzaville, les femmes à maîtriser les conditions météorologiques pour être à mesure de cultiver au temps convenable.

La Journée internationale de la femme a été placée au Congo sur le thème « L'implication de la femme dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base ». Commentant ce thème, Ninelle Akiana a déclaré: « Cette journée nous permet de mettre en exergue l'apport de la femme dans le développement socioéconomique ».

Pour elle, l'autosuffisance alimentaire, à l'échelle d'une région ou d'un pays, est la satisfaction de tous les besoins alimentaires par la production nationale. Elle consiste à augmenter la sécurité

**« Cette journée nous permet de mettre en exergue l'apport de la femme dans le développement socioéconomique ».**

alimentaire, en garantissant à chaque ménage un accès réel à une quantité suffisante en aliments pour tous ses membres et en lui donnant l'assurance que cet accès sera maintenu. Ainsi, de par l'information météorologique et climatologique, l'Anac joue un rôle crucial dans la production agricole, dans la mesure où les paramètres tels que la radiation solaire, la tem-

pérature, le vent, les précipitations, les dates de démarrage et de fin de saisons rentrent en ligne de compte de toute modification de la matière vivante. Le temps et le climat agissent sur la production agricole de façon directe et indirecte, a indiqué Ninelle Akiana. Tenant compte de cet aspect, les femmes de l'aviation civile ont manifesté le désir de s'impliquer en procédant à des cultures hors sols ou hydroponiques, une méthode qui permet de cultiver les plantes sur un substrat inerte, alimenté par une solution qui apporte des sels minéraux et des nutriments nécessaires à la croissance des plants.

Agissant de la sorte, les femmes contribueront à l'amélioration de la disponibilité de la qualité et de la quantité de la production maraîchère qui constituerait une avancée considérable dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire.

Par ailleurs, le directeur général par intérim de l'Anac, Henri Okandza, a souligné que la communauté internationale retient ces moments de commémoration des journées mondiales pour rappeler certains faits liés aux luttes féminines.

Fortuné Ibara

## DÉFENSE NATIONALE

# Les sénateurs invitent à la mise en valeur des casernes militaires

La Commission défense et sécurité du Sénat a fait part au ministre de tutelle, Charles Richard Mondjo, de la nécessité d'occuper les nouvelles infrastructures militaires construites à Mont Barnier, à l'occasion d'une séance de travail qu'ils ont eue, le 11 mars, à Brazzaville.



Séance de travail entre les deux délégations

« Aujourd'hui, nous sommes venus rencontrer le ministre de la Défense, échanger autour d'un certain nombre de points, surtout suite à la visite des casernes que nous avons effectuée au mois de septembre de l'année dernière ; les nouvelles casernes qui ont été construites à Mont Barnier », a indiqué Gabriel Zambila, le président de la Commission défense et sécurité du Sénat. Il a souligné qu'il est important que ce beau bijou soit entretenu et pour ce faire, il doit être occupé.

À propos des occupations anarchiques, il a indiqué : « Nous avons évoqué également d'autres problèmes qui ont trait au matériel, également au foncier. Que l'armée soit dans ses droits de façon claire ; avoir les textes qu'il faut, afin qu'elle ne puisse pas avoir des problèmes avec des civils, par exemple... Il faut qu'il y ait de l'espace permettant aux militaires de s'entraîner et de rester entre eux ».

Guillaume Ondzé

## DÉPARTEMENT DU NIARI

## Des poursuites judiciaires envisagées à l'encontre des opérateurs économiques véreux

Réunis à l'occasion de la deuxième session ordinaire budgétaire, les conseillers départementaux ont constaté avec amertume l'existence des éléphants blancs dans les différentes localités de leur contrée.

Face à la préoccupation, les conseillers ont instruit le bureau exécutif d'interpeller tous les opérateurs économiques n'ayant pas porté leurs travaux à terme. À cet effet, il a été retenu que des poursuites judiciaires devraient être engagées à l'encontre de ceux qui ne se sont pas conformés.

Analysant le projet du rapport d'activités d'intersession du bureau exécutif, période d'octobre 2017 à février 2019, plusieurs questions ont été débattues. Il s'agit, entre autres, de la tournée départementale qui n'a pas été réalisée depuis le début de l'actuelle mandature. C'est ainsi que les conseillers départementaux ont suggéré au bureau exécutif de créer des conditions idoines pour la réalisation de cette activité, en vue de toucher du doigt les réels problèmes du département. Le bureau exécutif a promis de réaliser cette tournée départementale à l'effet de mieux se pénétrer de la réalité socio-économique du département et de recueillir des compléments d'informations nécessaires pour l'élaboration du Plan de développement local.

S'agissant de la rétention des

recettes du conseil par certains sous-préfets, les conseillers ont décrié ce comportement qui frise les antivaleurs. Une note de service portant nomination des délégués du budget du conseil auprès des sous-préfectures a été prise pour remédier à cela. Ces derniers se chargeront de recouvrer les recettes du conseil dans tous les districts du département.

Concernant la délocalisation de la radio du conseil départemental du Niari, les conseillers se sont interrogés sur les actions envisageables pour délocaliser cet outil de communication. Le bureau d'exécution a donc rassuré le plénum que la radio sera délocalisée dès la reprise de l'investissement.

### Le budget exercice 2019 chiffré à 1 363 502 030 FCFA

Quant à la maximisation des recettes du conseil, le plénum a souhaité la mise en place d'une commission chargée d'inventorier les sites touristiques du département. C'est pourquoi plusieurs délibérations ont été adoptées, parmi lesquelles celles portant sur l'arbre de Brazza et sur la gare routière.

Les autres délibérations portent sur la dissolution de la brigade routière ; la régulation de la circulation des automobiles et motos ainsi que celle relatives aux actes d'état civil.

Élaboré dans un contexte de crise économique et financière persistante et sur fond des contraintes liées à la poursuite des négociations avec le Fonds monétaire international, le budget du conseil départemental du Niari est équilibré en recettes et en dépenses à la somme d'un milliard trois cent soixante-trois millions cinq cent deux mille trente (1 363 502 030) FCFA. Il se présente comme suit : recettes de fonctionnement : 1 278 500 680 FCFA et recettes d'investissement : 85 001 350 FCFA. Un budget légèrement en hausse par rapport à celui de l'année dernière estimé à la somme d'un milliard quatre-vingt-deux millions sept cent soixante-huit mille trente (1 082 768 030) FCFA.

Outre le projet de budget exercice 2019, les participants ont également adopté le projet de rapport d'activités intersessions de 2017 à 2019 et bien d'autres documents.

Max Ferhyne Poudi

## Quatre axes retenus pour 2019

Les conférenciers, réunis à Brazzaville du 5 au 9 mars, ont validé les activités planifiées des Forces armées congolaises (FAC) pour l'année en cours, en tenant compte des engagements au plan national et international.

« Quatre axes constituent l'ossature de notre effort en 2019 », a souligné le chef d'état-major général (CEMG) des FAC, le général Guy Blanchard Okoi, clôturant les travaux de la conférence de planification des activités des FAC.

Il s'agit notamment de la poursuite des travaux d'études, de recherche et de réflexion pour accompagner la mise en œuvre de la loi d'orientation pour la modernisation de la force publique; de la formation et l'entraînement; du maintien en condition et de la préservation du matériel ainsi que l'engagement opérationnel tant au plan national qu'international.

A propos de la loi d'orientation, le CEMG a appelé à une meilleure appropriation de celle-ci pour une évolution déterminée vers des forces armées voulues par le Congo.

Les activités planifiées des FAC seront réalisées dans un contexte financier contraignant. Ainsi, le CEMG a souligné que les ressources des budgets déconcentrés doivent être gérées avec parcimonie et l'administration centrale, à Brazzaville, doit être tenue au courant des dépenses faites avec des résultats de niveau attendu.

Le général Guy Blanchard Okoi a, par ailleurs, indiqué que les orientations organisationnelles et opérationnelles définies lors du dialogue de commandement avec les commandants de zones militaires de défense doivent être rapidement suivies d'effets.

« Le temps nous est compté. Le ministre de la Défense et le chef suprême des armées apprécieront, chacun à son niveau de responsabilité, le travail que nous aurons accompli en 2019 », a fait savoir le CEMG, en précisant que la qualité des échanges qui ont eu lieu le long de cette conférence de planification prouve que les FAC marchent dans une bonne direction.

Rominique Makaya

## DOLISIE

## Le lycée de Mbounda débaptisé lycée d'excellence Denis-Sassou-N'Guesso

Le changement de nom de l'établissement public d'enseignement général fait partie des deux délibérations que le conseil municipal a adoptées, le 7 mars, à l'issue de sa quatrième session ordinaire budgétaire.

Réuni sous la direction de son président, Ghislain Rodrigue Nguimbi Makosso, le conseil municipal de Dolisie a examiné avec succès l'ensemble des points soumis à son approbation. En premier lieu, il a examiné et adopté son budget exercice 2019, arrêté en recettes et en dépenses à la somme d'un milliard sept cent quarante-huit millions neuf cent soixante-dix-huit mille six-cent quatre-vingt-sept francs CFA.

Ce budget est en baisse de 17, 65% par rapport à celui de 2018 qui se chiffrait à deux milliards cent-vingt-trois millions huit-cent cinquante-deux mille neuf cent quatre-vingt-deux francs CFA.

Dans cette somme, un milliard six-cent soixante-trois millions cent-cinquante-cinq mille francs CFA est orienté dans le fonctionnement du conseil et cinquante-et-un millions cent-soixante-treize mille francs concerneront les investissements.

En outre, le conseil municipal de Dolisie a adopté son programme d'activités 2018. Il s'appuie, entre autres, sur le renforcement des nouveaux mécanismes de recouvrement des recettes locales, la formation des conseillers municipaux, l'appui à l'émulation scolaire ainsi que sur la tenue d'un forum sur le développement économique de la commune de Dolisie.

Deux délibérations ont été également adoptées. La première porte sur la débaptisation du lycée d'excellence de Mbounda, qui s'appellera désormais lycée d'excellence Denis-Sassou-N'Guesso de Mbounda. Un établissement d'enseignement général que le président de la République, lui-même l'un des anciens élèves, l'a muté en lycée d'excellence, il y a quelques années.

La seconde délibération concerne la débaptisation du stade municipal Denis-Sassou-N'Guesso de cette ville, en stade Paul-Sayal-Moukila, l'une des icônes historiques du football congolais.

Le conseil municipal de Dolisie a aussi entériné les comptes administratifs et de gestion. Il a, par ailleurs, relevé deux grandes faiblesses dans le recouvrement des recettes locales, portant sur l'occupation du domaine public, la taxe sur la boisson locale ; les produits de bornage et de délimitation des terrains ainsi que les droits d'espace dans les marchés de la place.

M.F.P.

## JOURNÉE DU 8 MARS

## L'Etat a suscité des vocations estudiantines pour l'agriculture

Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, Macaire Mbatshi, et la directrice générale de la Promotion de la femme, Emilienne Gombouka née Emboula ont réuni, à Brazzaville, près de mille étudiantes pour les inciter à l'entrepreneuriat et à la production agricole.



La causerie-débat initiée conjointement par les deux départements ministériels consistait à célébrer la cent-neuvième journée mondiale de la femme sur le sous-thème « L'implication des étudiants congolais dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base ».

Les orateurs ont incité, pour la circonstance, les étudiantes à jouer leur partition pour couvrir les besoins alimentaires nationales en production agricole locale afin de tenter d'enfreindre les importations étrangères. Ils ont rassuré les étudiantes de l'accompagnement du ministère de la Promotion de la femme dans les activités agricoles, en parrainant leurs coopératives dans ce domaine. « L'autosuffisance alimentaire des produits de base est un levier incontournable de la lutte contre la faim et la contribution à la sécurité alimentaire », a indiqué Emilienne Gombouka née Emboula.

L'occasion a permis aux étudiantes de suivre un clip sur la parité, les avantages ainsi que les inconvénients des nouvelles technologies ainsi qu'un film intitulé « Les femmes se parlent ». Les extraits visualisés ont aidé les étudiantes à mieux comprendre les systèmes de protection sociale et d'innovations. « Les filles et femmes doivent de plus en plus s'impliquer dans les domaines de la science, la technologie, l'ingénierie, les mathématiques, le numérique et le design où elles restent sous-représentées », a exhorté Macaire Mbatshi.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur a ajouté que « les innovations devraient être aussi constatées dans la transformation des produits agricoles où le leadership des femmes n'est plus à démontrer, en dépit de la pénibilité de la tâche ».

Pour leur part, les étudiantes ont relevé de faibles mesures d'accompagnement des initiatives agricoles estudiantines, notamment l'absence des projets dans ce secteur. Elles ont souligné également l'inexistence des unités de transformation agricole à leur profit ainsi que des coopératives agricoles.

Néanmoins, signalons que le Congo exporte du champignon biologique sur le marché chinois mais les autres produits locaux ne sont pas encore exportés à cause de leur adhésion retardée au processus de normalisation à l'international, a rappelé une source à cette occasion.

Fortuné Ibara

## DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

## Des femmes de Gamboma se rangent en groupements coopératifs

Le thème national de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes appelant les Congolaises à s'impliquer pour l'autosuffisance alimentaire des produits agricoles de base, celles de la localité urbaine de Gamboma ont résolu de mettre en place des groupements coopératifs.

A Gamboma, la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, était faite de réflexions visant à relever le défi de l'autosuffisance alimentaire. Là-bas, les femmes ont décidé de former des groupements coopératifs dont les activités concerneront plusieurs produits agricoles de base. « La femme rurale n'a pas d'autres activités en dehors de l'agriculture. Et les femmes de Gamboma sont très impliquées dans ce secteur », a fait savoir la secrétaire générale de cette communauté urbaine, Françoise Mboussa. Selon elle, il existe cependant un frein au développement des activités agricoles dans la contrée.

« Gamboma n'a pas de chef de secteur agricole, comme d'autres localités, pour mieux orienter ces femmes et les aider à mieux s'organiser », a regretté Françoise Mboussa, demandant aux autorités compétentes d'y affecter un chef de secteur agricole qui jouera le rôle de technicien éclairer pour la réussite des groupements coopératifs que les femmes de la localité ont résolu de mettre en place. Ainsi, Gamboma participera activement dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base. L'igname, le manioc et bien d'autres produits n'ont pas de saison dans la contrée, a-t-elle précisé.



La secrétaire générale de la localité urbaine de Gamboma faisant le point

En dehors des réflexions qui ont ponctué la célébration de l'événement, les femmes de Gamboma ont organisé des activités d'assainissement et une marche pour marquer leur engagement dans la lutte contre les antivaleurs, en présence des autorités civiles et militaires.

Rominique Makayades

## Une plate-forme des jeunes pour réfléchir au développement de la localité

« Gamboma telema » est le cadre de concertation créé par une fraction de jeunes de ce district, dédié à l'étude des stratégies de développement, avec l'implication de tous les natifs.

Les jeunes de Gamboma telema ont fait entendre leur voix, le 9 mars à Brazzaville, au cours d'une conférence-débat, axée sur deux problématiques majeures : le développement économique de la contrée et l'insécurité qui y règne actuellement.

Parlant du développement, ils ont relevé la nécessité de mettre en place des projets socioéconomiques dans le secteur agricole, en vue de créer de nombreux emplois afin de résoudre tant soit peu le problème du chômage des jeunes.

Ainsi, pour mettre en œuvre ce projet agricole, l'association a dit avoir déjà acquis trois cent cinquante hectares de terrain, sur

lesquels elle va cultiver l'igname à grande échelle, une culture dont Gamboma est considéré comme le premier producteur au niveau national. « Nous, jeunesse de Gamboma, avons mis en place des projets de développement au profit des jeunes. Notre association dispose à ce jour de trois cent cinquante hectares de terre pour cultiver l'igname. Notre objectif est d'accroître la production d'ignames au Congo avant de l'exporter à l'international », a précisé le président de cette association, Velson Mbourangon Atipo.

Dans les échanges, les jeunes ont aussi évoqué l'insécurité qui sévit à Gamboma depuis un moment,

avec l'apparition du phénomène « Bébé noir », une forme de banditisme juvénile importée de Brazzaville et qui continue d'y faire des victimes.

Pour relever ce défi, l'initiative Gamboma telema espère sur l'implication de chacune des filles et chacun des fils de la localité appelés à une grande mobilisation générale. « Nous sommes jeunes de Gamboma, nantis d'idées novatrices que nous tenons à mettre à la disposition du district pour susciter son développement. Pour ce faire, nous avons besoin des conseils de nos aînés, avérés plus expérimentés que nous. C'est ainsi que nous les appelons à la mobilisation générale afin de nous soutenir », a renchéri Velson Mbourangon Atipo.

Firmin Oyé

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 26F-1/E<sup>2</sup>C SA/2019/DAA/DG.-

## Objet : Acquisition des équipements de protection individuelle et collective.

1. Dans le souci de garantir la sécurité de son personnel d'exploitation, Energie Electrique du Congo (E<sup>2</sup>C) a prévu dans son budget adopté en session du conseil d'administration du 27 décembre 2018 procéder à l'acquisition des uniformes de protection. A ce titre, elle a l'intention de financer sur fonds propres « l'acquisition des équipements de protection individuelle et collective des exploitants ».

2. A cet effet, elle sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture desdits équipements. La liste des équipements à fournir est contenue dans le dossier d'appel d'offres (bordereau descriptif et quantitatif).

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent se renseigner sur le dossier d'appel d'offres au sein du Département Achats et Approvisionnements, sis 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble du siège social d'E<sup>2</sup>C de 08h00 à 17h00. Ils peuvent également s'en procurer à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paie-

ment non remboursable de 125 000 F CFA, payable en espèce.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 17 Avril 2019 à 13h00 et seront ouvertes le 17 Avril 2019 à 14h00 en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à l'adresse ci-après : salle des réunions de l'immeuble du siège social d'E<sup>2</sup>C, sise 4<sup>ème</sup> étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Une garantie d'offres, d'un montant de deux millions (2 000 000) F CFA pour chaque lot est requise. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission et être adressées à l'attention de Monsieur Jean Bruno DANGA ADOU, Directeur Général Adjoint adzamageorges@yahoo.fr amourespoirabe@yahoo.fr, 05 528 12 07/ 06 688 88 58/ 05 588 88 58.

Fait à Brazzaville, le  
Le Directeur Général Adjoint,

Jean Bruno DANGA ADOU.-

## JOURNÉE DU 8 MARS

# La traditionnelle marche des femmes de Pointe-Noire et du Kouilou n'a pas eu lieu

**D'autres activités ont été organisées à la place du défilé habituel qui marque toujours la célébration de la Journée internationale des femmes dans les deux départements.**

Que ce soit dans les administrations publiques ou privées, dans des ONG, confessions religieuses et autres, la journée dédiée à la femme a été célébrée cette année d'une manière différente à Pointe-Noire et au Kouilou. En lieu et place du traditionnel défilé, des rencontres ont été organisées à Tchiamba Nzassi en ce qui concerne Pointe-Noire, et au siège de la préfecture du Kouilou, pour édifier les femmes sur leurs droits et devoirs et sur les thèmes international et national. En effet, au plan international, cette journée a eu pour thème «*Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement*» pendant qu'au niveau national, le sous-thème retenu a été «*L'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire*». Dans la ville océane, des échanges ont eu lieu aussi dans certains sièges d'arrondissement comme à Mongo Mpoukou où les femmes ont été sensibilisées aux violences faites à leur endroit. Les Eglises ne sont pas restées en marge. A la paroisse Saint Christophe de Mvou-Mvou, par exemple, sur invitation de l'équipe presbytérale, l'écrivaine Huguette Nganga Massanga a animé, pendant deux jours, des conférences-dé-

bats sur l'historique de la journée du 8 mars et les problématiques liées aux combats des femmes pour le respect de leurs droits.

Les espaces culturels ont été aussi de la partie avec l'Institut français du Congo qui, dans le cadre de son programme de mars intitulé «*Un mois au féminin*», a organisé, les 8 et 9 mars, un concert intitulé «*Rumba ya ba kento*» (*la rumba des femmes*), une table ronde sur le thème «*Quels nouveaux droits pour les femmes ?*», un ciné-débat sur «*Les femmes qui font des métiers d'hommes*» et un débat avec les enfants sur «*La parité homme-femme*». Ce programme qui prévoit aussi une projection du film sur Camille Claudel, le 12 mars, sera clôturé le 30 du mois avec la deuxième saison de Scènes ouvertes cultures urbaines (rap et hip hop) qui mettra en scène des femmes à la paroisse Saint Jean Bosco.

Du côté des sociétés de la place, les repas habituels ont laissé place aux actes de bienfaisance. Le cas de la Société nationale des pétroles du Congo qui a fait des dons au centre social Jean-Baba (Mvou-Mvou) et à l'hôpital de base de Tié-Tié, et l'entreprise Bolloré qui en a aussi fait à l'Association des personnes



Une messe à la chapelle Saint-Christophe, le 8 mars

vivant avec handicap à Fooks (Mvou-Mvou), au Samu social et à l'orphelinat Cœur céleste à Tchimbamba (arrondissement 1, Emery-Patrice-Lumumba). La célébration du 8 mars à Pointe-Noire a été riche en activités et en enseignements. Une preuve que petit à petit, la Congolaise comprend l'importance et le sens de cette journée qui ne devrait pas, selon bon nombre de Ponténégrins, se résumer seulement à l'achat et au port du pagne ainsi qu'au traditionnel défilé de revendication des droits qui réunit les femmes de ce département et celles du

Kouilou. Un défilé qui a tout son sens, mais qui a finalement pris une connotation plus distractive (avec des débordements souvent dérangeants) que réflexive. «*Pagne oui, mais cela ne doit pas constituer une priorité. Outre le défilé, il y a bien d'autres activités qu'on peut organiser pour le bien de la femme, pour un respect effectif de ses droits. Je suis content de nombreuses activités destructives qui ont eu lieu et satisfait de constater que la femme congolaise commence à donner un vrai sens à cette*

*journée*», s'est réjoui Germain, un père de famille.

«*Le 8 mars était devenu une source de problèmes dans les foyers. Certaines femmes trouvaient là l'occasion de laisser toutes les tâches ménagères à leurs maris. Après le défilé, elles se retrouvaient dans des bistrotis et autres lieux de vente de boisson jusqu'à des heures tardives. Cette année, les choses se sont passées un peu différemment. Les mentalités commencent à évoluer, il y a une petite amélioration*», a constaté un Ponténégrin.

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

## Assoc est venue en aide à l'association Espace enfants

**Dans le cadre de la célébration de l'événement, les femmes de l'Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc) ont remis, le 9 mars à Pointe-Noire, un don aux orphelins du centre situé dans le premier arrondissement, Emery-Patrice-Lumumba.**

Le don comprenait un réfrigérateur, des filets d'oignons, de sacs de riz, des cartons de beurre et de tomate, des bidons d'huile, des colliers, des paires de sandales et des déodorants.

Expliquant le sens de ce geste, Bayonne Lionnelle, responsable de communication de l'Assoc, a indiqué que cela s'inscrit dans le cadre de la célébration par les femmes de son association de la Journée internationale des droits des femmes. «*Cela est bien normal que les femmes d'Assoc pensent, à l'occasion de cette journée, à leurs sœurs orphelines qui vivent dans ce centre. La célébration de cette journée ne devrait pas se limiter exclusivement au port du pagne accompagné des grands apéritifs, cette journée devrait constituer une occasion pour les femmes en vue de faire le*



La photo de famille après la cérémonie/Adiac

bilan de leurs actions et échanger sur les grandes questions relatives à leur genre », a-t-elle déclaré.

Au cours de ces retrouvailles Michelle Ankele, responsable des femmes de cette associa-

tion, a fait part du sens de cette journée aux orphelins de ce centre : «*La célébration de nos jours de la Journée internationale des droits de la femme est le résultat de plusieurs années de lutte*

*afin que la femme cesse de jouer les seconds rangs dans la société, ces dernières ont les mêmes droits que les hommes* », a-t-elle signifié.

Et pour égayer les enfants

à l'occasion de cette rencontre, les femmes d'Assoc ont organisé des jeux de questions réponses, des chants, des récitations, des tombolas, des poésies.

Remerciant pour sa part les femmes de cette association, Pascaline Moudiari, gouvernante de cet orphelinat, a eu les mots suivants : «*L'Assoc n'est pas à son premier geste à l'endroit des orphelins de ce centre en particulier et d'autres enfants de quelques centres du Congo en général. Pour cette raison, les enfants de ce centre n'ont jamais oublié de leur mémoire le nom du président fondateur de l'Assoc, à savoir papa Sisto* ». Rappelons que la Journée internationale des droits des femmes a été célébrée cette année au Congo sur le thème «*L'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base*».

**Séverin Ibara**

AMÉNAGEMENT URBAIN

# Des ronds-points débaptisés dans la ville de Pointe-Noire

Le conseil départemental et municipal, au cours de sa cinquième session ordinaire tenue il y a quelques jours, a adopté trois projets de délibération dénommant le rond-point dit « ex-Bata » en rond-point de l'armistice, celui dit « Kassai » en rond-point de la Paix et le rond-point « de la victoire » en rond-point de la Concorde.

Depuis un certain temps, le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire s'emploie activement à embellir les grandes artères avec notamment diverses constructions et réaménagements de certains giratoires. En effet, l'assemblée locale veut mettre en exergue une politique qui place la sphère socioculturelle dans le dispositif des actions concrètes qui auront à transformer considérablement le cadre et les conditions de vie de la population à l'horizon 2022.

Ce programme d'embellissement durable vise non seulement à rendre ces aménagements plus attractifs mais permettre également à la population de s'approprier l'histoire.

Ainsi, au cours de sa cinquième session ordinaire, le bureau exécutif du conseil départemental et municipal a proposé aux élus locaux, trois projets de délibération débaptisant le rond-point « ex-Bata » en rond-point de l'armistice, le rond-point dit « Kassai » en rond-point de la Paix et le rond-point « de la victoire » en rond-point de la Concorde. Ces trois projets ont été adoptés à l'unanimité

après amendements.

Il faut dire qu'il y a quelques mois, ces trois ronds-points ont été relookés. Au-delà de jouer un rôle important en matière de sécurité routière, ils valorisent le cadre de vie et rappellent une certaine histoire. Le rond-point de la



Les élus locaux visitant le rond-point de la paix autrefois rond-point Kassai/DR

paix, par exemple, immortalise les soldats africains victimes de la Première Guerre mondiale de 1914 à 1918 et de la Seconde Guerre mondiale de 1939 à 1945.

Notons que la ville de Pointe-Noire s'étale aujourd'hui sur une superficie de près de 35 km<sup>2</sup> et sa population est estimée à un million d'habitants. Erigée en département conformément à la loi 11-2003 du 06 février 2003, Pointe-Noire est aussi une commune avec six arrondissements. Ce projet d'aménagement urbain mis en place par son conseil consiste à moderniser les ronds-points et les places publiques.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

# Trois nouvelles équipes font leurs premiers pas en Ligue 2

L'AS Vaudou, Beni sport et Sersy ont signé leur entrée en championnat national zone B, la semaine dernière.

Les trois clubs promus de la première division de la Ligue départementale de Pointe-Noire font partie des douze équipes de la zone B, regroupant Pointe-Noire, Niari, Bouenza et la Lékoumou qui participent au championnat dans l'objectif de remporter, à la fin de la saison sportive, l'unique ticket qualificatif au championnat national d'élite. Ces équipes auront également le privilège de participer à la Coupe du Congo de la discipline.

L'AS Vaudou, champion départemental en titre et ses deux dauphins rivaliseront d'ardeur cette année aux côtés des anciens clubs dont TP Mokanda, Interclub, Tchimaghi, FC Nathaly's, Pèlerin et autres. En effet, en matches comptant pour la première journée du championnat national Ligue 2, l'AS Vaudou, dont l'ambition est de remporter cette compétition, a contrainit au nul de deux buts partout l'Interclub, tandis que les deux autres promus, à savoir Sersy et Beni sport se sont affrontés et à l'issue de la rencontre, Beni sport s'est imposé trois buts à un. Notons que la compétition se poursuivra le 13 mars au Complexe sportif de Pointe-Noire.

Les résultats des rencontres de la première journée

- Munisport / Club des jeunes, 3-2
- AS Vaudou / Inter club, 2-2
- Beni-sport / Sersy 3-1
- Pèlerin/ Fleure du ciel, 6-0
- TP Mokanda/ ASK, 0-0
- Total / Tchiniambi, 2-0

Charlem Léa Legnoki



# ADIAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo



## EGLISE CATHOLIQUE

# Inauguration de la basilique d'Oyo

Bâti dans l'enceinte de la paroisse Notre Dame de l'Assomption d'Oyo, dans le département de la Cuvette, le nouvel édifice a été inauguré officiellement le 10 mars en présence du couple présidentiel, des hauts responsables de l'Eglise catholique, ainsi que de plusieurs autres invités de marque.

La construction de la nouvelle chapelle est assortie d'une cloche dénommée Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, ancienne première dame du Gabon et fille aînée du chef de l'Etat congolais, décédée le 14 mars 2009.

C'est l'évêque d'Owando, Mgr Abagna Mossa, qui a réceptionné l'ouvrage, doté de près de huit cents places assises et financé entièrement par le président Denis Sassou N'Guesso. Aussitôt inaugurée, la basilique d'Oyo a accueilli sa première messe dite par Mgr Abagna Mossa qui a insisté sur l'amour du prochain, la persévérance, la foi en Dieu. Peu avant, l'évêque d'Owando a procédé à la bénédiction de la cloche et de la chapelle. Il a également dévoilé la plaque inaugurale avec le chef de l'Etat congolais.

L'on a noté la présence du nonce apostolique au Congo et de l'archevêque émérite de Kinshasa en République démocratique du Congo, le cardinal Monsengwo Pasinya.

Mgr Abagna Mossa, au nom de l'Eglise catholique, a remercié le président Denis Sassou N'Guesso pour ce don tout en invitant les bonnes volontés à soutenir la paroisse d'Oyo dans l'entretien de cet édifice.

Selon Aimé Emmanuel Yoka, membre de la famille présidentielle, l'érection de cette basilique est une initiative d'Edith Lucie Bongo Ondimba qui aurait eu 55 ans, le 10 mars 2019.

La Rédaction

## COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

## AS Otoho a l'obligation du résultat

Après la qualification de la Renaissance sportive de Berkane, le représentant congolais pourrait se contenter de la deuxième place s'il l'emporte le dimanche, à domicile, face au Raja de Casablanca.

La cinquième journée de la phase de poules, qui s'est disputée le dimanche, a révélé une part de vérité dans le groupe A. La Renaissance sportive de Berkane s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe africaine de la Confédération. L'AS Otoho, Hassania Us Agadir et le Raja club athlétique disputent, à leur tour, le dernier ticket qualificatif. C'est tout l'enjeu de la dernière journée qui se jouera le 17 mars. La Renaissance sportive de Berkane n'a pas fait de détails face à l'AS Otoho en lui imposant une défaite de 3-0. Contrat rempli pour ce club qui, avec onze points, est assuré de terminer premier de ce groupe quoi qu'il arrive lors de son dernier match contre Hassania US Agadir, le 17 mars. Le club marocain a négocié sa qualification dès la 6e mn en ouvrant le score par l'entremise de Laba Kodjo. Salman Ould Lhaj l'a imité à la 32e, en inscrivant le deuxième but avant qu'Abdessamad Lmobaraky n'alourdisse le score à la 50e mn.

Bien que battue lourdement, l'AS Otoho garde ses chances de qualification intactes grâce notamment au nul blanc concédé par Hassania US Agadir, sur le terrain de Raja club athlétique. Le représentant congolais est au coude-à-coude avec Hassania Us Agadir (cinq points). Le but qu'il avait marqué sur le terrain d'Agadir (1-2 puis 1-0) lui permet de garder la deuxième place du groupe avec une unité de plus que le Raja, son futur adversaire. À ce stade de la compétition, les calculs paraissent plus simples pour l'AS Otoho. Il faudra à tout prix battre le Raja à Owando, le dimanche prochain, pour valider la qualification pour les quarts de finale.

Dans le groupe B, le Club sportif Sfaxien a dominé l'Etoile du Sahel 2-1. Les deux clubs tunisiens sont à la tête de ce groupe avec respectivement neuf et sept points. Les Nigériens d'Enugu Ranger, qui ont tenu en échec les Burkinabé de Salitas FC, gardent la troisième place avec cinq points, soit un de plus que leur adversaire. Nkana FC (neuf points) a pris une option dans le groupe C en dominant Zesco United 3-0. Asante Kotoko (sept points) n'a pas pu faire mieux qu'un match nul d'un but partout face à El Hilal (huit points). Dans le groupe D, le Zamalek (huit points) a pris un léger avantage après avoir écrasé Gor Mahia 4-0. Petro Atlético a pris le meilleur sur Nasr athlétique Hussein Dey 2-0. Les deux équipes comptent chacune sept points.

James Golden Eloué

## HOMMAGE

# Un document audiovisuel perpétue la mémoire d'Edith Lucie Bongo Ondimba

Retour sur la vie d'Edith Lucie Bongo Ondimba, c'est ainsi que l'on pouvait qualifier le film documentaire d'une heure dix minutes, projeté dans la soirée du 10 mars à Oyo.

Dans les jardins de l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, à Oyo, et en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la projection a fait comprendre aux spectateurs que l'ex-première dame du Gabon avait donné une orientation à sa vie.

Le film réalisé par le producteur de l'émission «Grand Angle» sur Télé Congo, Patrice Bimbeni, a été l'avant-première de l'édition spéciale de cette émission consacrée à honorer Edith Lucie Bongo Ondimba. Cette projection a permis de faire un recul sur les ambitions de celle qui aura été à la fois dans sa vie, fille aînée du président Denis Sassou N'Guesso et épouse du chef de l'Etat gabonais. Elle qui aimait à répéter qu'elle n'était pas venue sur terre en touriste.

Dans cette perspective, disait-elle, il faut réussir son ambition, c'est-à-dire mettre « toute son énergie au profit des causes justes ». Elle voulait donc faire œuvre utile, afin que l'argent du contribuable africain soit utilisé pour l'édification de l'Afrique. C'est ainsi que les images projetées montrent l'engagement d'Edith Lucie Bongo Ondimba dans la lutte contre le VIH/sida. Elle était tellement déterminée qu'elle avait apporté sa contribution à la création, en 2002, à



Edith Lucie Bongo Ondimba

Genève, de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour la lutte contre le sida. Elle en a assuré la première présidence pendant deux ans.

Les moments les plus pathétiques dans ce film, ce sont les témoignages de l'illustre disparue faits par Denis Sassou N'Guesso, Antoinette Sassou N'Guesso, Seydou Badian, ainsi que bien d'autres personnalités qui ont connu et côtoyé Edith Lucie Bongo Ondimba. Ces témoignages se convergent vers la complicité que cette grande dame entretenait non seulement avec son père, mais également avec les différents membres de son entourage. Telle une étoile polaire, Edith Lucie Bongo Ondimba aura été une

princesse au destin clair. Elle a été membre de l'Association Médecins du monde, une organisation non gouvernementale pour laquelle elle présidait l'antenne du Gabon. Elle a été également présidente d'honneur de la Société gabonaise de pédiatrie et de la Société française de médecine. La voix des sans voix, son combat a traversé les frontières du Gabon et du Congo. Elle mit au cœur de son action le bonheur des plus démunis. D'où, cette production débouche sur une leçon : la nécessité de pérenniser l'œuvre d'Edith Lucie Bongo Ondimba, de génération en génération, au bénéfice des personnes vulnérables en Afrique.

La Rédaction

## SANTÉ

# Une campagne de l'OMS pour lutter contre les pandémies de grippe

Dans le souci d'avertir que de nouvelles pandémies sont « inévitables », l'agence onusienne a lancé, le 11 mars, une « stratégie mondiale » pour protéger la population de cette épizootie au cours de la prochaine décennie.

Les épidémies de grippe, essentiellement saisonnières, touchent environ un milliard de personnes et font des centaines de milliers de morts chaque année, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui estime qu'il s'agit là d'un des plus grands défis sanitaires mondiaux. La « stratégie mondiale de lutte contre la grippe 2019-2030 » de cette agence spécialisée de l'ONU vise à prévenir la grippe saisonnière, à contrôler la diffusion du virus des animaux aux êtres humains et à se préparer à la prochaine pandémie de grippe, a expliqué l'OMS dans un communiqué.

« La menace de la grippe pandémique est toujours présente », a déclaré le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Le monde a connu plusieurs pandémies meurtrières de grippe, dont la plus grave a été celle de la grippe espagnole qui a tué, en 1918, des dizaines de millions de personnes.

Trois pandémies ont suivi - en 1957, 1968 et 2009 - lorsque le virus H1N1 a fait quelque dix-huit mille cinq cents morts dans deux cent quatorze pays.

« Une autre pandémie de grippe est inévitable », a averti l'OMS, ajoutant que « dans ce monde interconnecté, la question n'est pas de savoir si nous

**« Dans un monde parfait, tout le monde devrait être vacciné »**

allons avoir une autre pandémie, mais quand ».

Le chef de l'OMS a mis l'accent sur la nécessité de la vigilance et de la préparation. « Le coût d'une épidémie majeure de grippe va largement dépasser le prix de la prévention », a-t-il souligné.

La stratégie demande à chaque pays de renforcer ses programmes de santé de base et

de développer des programmes spécifiques contre la grippe afin de la prévenir, de s'y préparer et de lutter contre cette maladie. L'OMS recommande la vaccination annuelle comme le moyen le plus efficace de prévenir la propagation de la grippe, en particulier pour les employés du secteur de la santé et pour les personnes à risque. En raison de la mutation du virus, le vaccin doit être régulièrement mis à jour. Mais Martin Friede, coordinateur de l'OMS pour la vaccination, a déclaré aux journalistes que « dans un monde parfait, tout le monde devrait être vacciné ».

Tedros Adhanom Ghebreyesus a souligné que le travail accompli au cours des dernières années a rendu le monde mieux préparé que jamais en prévision de la prochaine grosse épidémie de grippe. « Mais nous ne sommes pas encore suffisamment préparés. Cette stratégie vise à nous y conduire », a-t-il dit.

Nestor N'Gampoula et AFP